INDEX ANALYTIQUE

Les chiffres renvoient aux numéros des paragraphes. Un chiffre en italique indique le premier d'une suite de paragraphes sur un sujet.

-A-

Abus de droit, 9.26, 15.22, 15.33

Abus de pouvoir

Pouvoir discrétionnaire, 2.9, 2.22, 3.12

Acceptabilité sociale, 11.17, 11.28, 16.2

Accès à l'information, 7.7, 16.2

Décision du gouvernement, 5.17
Document administratif, 5.17,
5.26, 12.26, 12.28, 15.39
Droits du citoyen, 16.6
Droits et prérogatives de la
Couronne, 15.45
Entente de gestion privée d'un
service public, 13.44
Gestion des finances publiques,
12.26, 12.28
Secret fiscal, 9.25

Accès à la culture, 10.11

Accès au logement, 10.11

Accès au savoir, 10.11

Accès aux marchés publics, 13.21, 13.45, 13.46

Accessibilité générale, 14.23, 14.24

Accompagnement social, 10.11

Accord canadien de libre-échange

Voir Accord de libre-échange canadien (ALEC)

Accord d'intégration économique

Directive, 8.24 Subvention, 14.5

Accord de libéralisation des marchés, 13.21, 14.14

Accord de libre-échange canadien (ALEC), 2.28, 4.31, 6.15, 13.21, 13.45, 13.46, 14.3, 14.11

Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), 2.25, 2.28, 3.10, 3.16, 4.6, 4.31, 6.15, 8.24, 8.29, 8.32, 9.6, 9.14, 11.10, 13.21, 13.23, 13.45, 13.46, 14.3, 14.12

Régime des subventions, 14.21

Accord de perception, 9.15, 9.18, 9.34

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce Voir GATT

Accord intergouvernemental, 2.10, 3.24, 13.21

Accord international

Voir Convention et accord
internationaux

Accord plurilatéral sur les marchés publics, 13.45, 13.46

Accord relatif aux subventions et aux mesures compensatoires, 14.22

Accord sur l'Organisation mondiale du commerce, 4.31, 6.15

Accord sur le commerce intérieur (ACI), 6.15, 14.11

Accord sur les marchés publics révisé, 13.46

Accord sur les subventions (OMC), 14.4, 14.5, *14.21*

Acte

Publication, 3.28

Acte à portée individuelle, 3.17

Acte administratif

Annulation, 4.25 Catégorie, 3.4 Loi habilitante, 2.2 Motif tiré de l'intérêt public, 2.8 Nature, 3.2

Qualification

 Application de la Loi sur la justice administrative, 3.13

Subvention, 14.19

Voir aussi Directive, Procédure administrative, Règlement

Acte bilatéral

Effet rétroactif, 3.13 Notion, 3.13, 3.22 Objet, 3.13

Acte-condition, 3.21

Acte consensuel
Voir Acte bilatéral

Acte d'application

Catégorie, 3.26 Notion, 3.26

Acte de gouvernement

Catégorie, 3.18 Définition, 3.18 Voir aussi **Décret**

Acte de politique générale, 3.19

Acte de subvention Voir Subvention

Acte discrétionnaire, 3.4, 3.5

Catégorie, 3.12 Formes, 3.11 Notion, 3.11 Prestation, 10.4

Voir aussi Pouvoir discrétionnaire

Acte législatif, 3.25

Acte non discrétionnaire, 3.11

Acte multilatéral Voir Acte bilatéral

Acte normatif

Voir Norme juridique, Normes

Acte postdécisionnel, 3.4, 3.25, 3.29, 4.2, 4.17, 8.2

Acte prédécisionnel, 3.4, 4.2, 8.2

Catégorie, 3.6

Délégation de fonctions, 4.17

Notion, 3.5

Pouvoirs des organismes, 3.5

Acte pris en vertu d'un pouvoir discrétionnaire large

Voir Pouvoir discrétionnaire

Acte pris en vertu d'une procédure contradictoire Voir Procédure contradictoire

Acte réglementaire Voir Règlement

Acte unilatéral

À portée générale, 3.14

À portée individuelle, 3.14

Effet rétroactif (habilitation législative expresse), 3.13

Négocié, 3.13

Notion, 3.13, 8.5

Objet, 3.13

Permis de construction, 3.13

Pouvoir discrétionnaire, 4.2

Procédure contradictoire, 3.13

Subvention, 3.23, 14.7

Action administrative

Aspect organisationnel, 1.8

Caractère intrinsèquement politique, 1.22

Consensus, 3.29

Contrôle de légalité, 1.24, 5.23

Efficacité, 16.6

Encadrement des rapports entre les autorités administratives et les administrés, 1.8

Et droit, 1.18

État mondialisé, 1.18

Fédéralisme, 1.12

Gouvernance, 1.18

Impact des lois constitutionnelles, 1.13

Impact des lois sur les droits de la personne, 1.13

Justice administrative, 9.1

Négociation avec divers groupes d'intérêts particuliers, 2.27

Objectif, 1.9

Principe de légalité, 1.25

Raisonnabilité, 4.25

Recours à des institutions de droit privé, 1.13

Règles de procédure, 1.8, 4.24, 5.17, 6.12, 6.18, 7.17, 8.21, 9.23, 10.19, 11.16, 12.12, 13.19, 14.8

Voir aussi Acte administratif

Action concertée

Politique gouvernementale, 2.26

Action étatique

Voir **État**

Action gouvernementale

Voir Action administrative, Gouvernance, Gouvernement, Plan d'action gouvernementale

Addenda, 13.19

Adjoint parlementaire, 5.18

Administrateur des comptes, 12.28

Responsabilité des sous-ministres, 5.18

Administrateur général

Gestion des finances publiques, 12.3, 12.17

Administrateur indépendant

Gouvernance d'entreprise, 6.7, 6.23, 6.28

Administrateur public

Instructions aux employés, 4.23

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, 6.6

Administration électronique, 16.7

Administration fédérale

Limites territoriales, 2.4

Administration publique, 5.1

Autocontrôle, 1.7

Autonomie, 1.1, 1.24

Centralisation, 5.3

Communication avec les administrés, 5.28

Compressions, 5.8

Contrôle administratif et financier, 4.25

Contrôle démocratique, 5.28, 6.33

Crise, 16.2

Décentralisation, 5.3, 6.1

Délestage, 6.33

Élément du système politique, 1.22, 1.25

Fonds spéciaux, 12.6

Imputabilité, 4.35, 5.6, 5.18, 12.6

Intérêt général, 1.23, 1.24

Mission, 5.28

Notion, 1.1, 1.22

Pouvoir contractuel, 2.20

Pouvoir de taxation, 3.13

Pouvoir discrétionnaire, 1.26, 1.27, 2.2

- Analyse juridique, 1.26
- Encadrement constitutionnel. 2.4

Pratiques et usages, 1.5

Rattachement aux systèmes politique et juridique, 5.16

Subordination, 1.24

Subordination à l'instance politique, 1.1

Subordination à la règle de droit, 1.1

Subordination hiérarchique, 5.3

Voir aussi Action administrative, Autorité administrative, Pouvoir discrétionnaire

Administration québécoise

Limites territoriales, 2.4

Administré

Appel d'offres, 13.14

Demande d'autorisation administrative

 Procédure contradictoire, 11.18

Directive, 8.23

Droit à réparation, 1.13

Droit d'appel (fédéral), 6.10

Rapports avec les autorités administratives, 1.8, 1.22, 5.26, 5.28

Recours (droit québécois), 6.10

 $Repr\'esentation,\,5.21$

Subvention, 14.9

Voir aussi Accès à l'information, Décision individualisée

Adoption d'un enfant (prestations d'assurance parentale)

Voir Assurance parentale

Affaires diplomatiques, 3.18

Affaires militaires, 3.18

Agence, 5.21, 6.6

Délégation de pouvoirs, 5.22

Agence canadienne d'inspection des aliments, 6.6

Agence des douanes et du revenu du Canada, 9.7, 9.19

Voir aussi Agence des services frontaliers du Canada, Agence du revenu du Canada

Agence des services frontaliers du Canada, 6.15, 9.19, 9.20

Délégation de pouvoirs, 9.20 Fonctions, 9.20

Agence des télécommunications gouvernementales, 13.10

Agence du revenu du Canada, 5.21, 6.6, 9.4, 9.16, 9.17, 9.19, 9.20, 9.26, 9.34, 10.18

Allocation canadienne pour enfant, 10.18

Bulletin d'interprétation, 9.26

Compétence, 9.19

Fonctions, 9.19, 10.18

Organisation, 9.19

Responsabilité d'attribuer et de servir des prestations, 9.19

Agence du revenu du Québec, 5.21, 9.7, 9.16, 9.18, 9.35, 10.17

Bulletin d'interprétation, 9.26

Circulaire administrative, 3.27

Création, 9.18

Mission, 9.18

Organisation, 9.18

Personnel, 9.18

Agence Parcs Canada, 6.6

Agence régionale de la santé et des services sociaux, 5.21, 6.32, 12.6

Voir aussi Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS)

Agent de l'Administration

Capacité contractuelle, 13.6 Devoir de réserve, 1.22

Aide à l'emploi, 10.11

Aide aux sinistrés

Voir Programme d'aide aux sinistrés

Aide financière, 10.11, 12.26, 14.2, 14.6

Voir aussi Assistance financière, Subvention Aide sociale, 10.10, 12.1, 12.2

Voir aussi Assistance sociale, Assurance sociale, Sécurité du revenu

ALENA

Voir Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)

Allégement réglementaire, 5.10, 5.17, 5.21, 7.17, 7.18, 7.34, 11.16, 11.23, 16.5

Allemagne, 15.45

Allocation canadienne pour enfants

Voir Prestation de soutien aux enfants

Allocation familiale, 10.9, 10.13

Voir aussi Prestation de soutien aux enfants

Allocation-logement, 9.18, 10.11, 10.17

Allocation universelle, 10.9

Aménagement de l'espace

Autorisation administrative, 11.6, 11.12

Aménagement et urbanisme, 15.5

Aménagement forestier

Voir Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF)

Amende, 4.3, 7.7, 7.33, 9.21, 9.29, 9.30, 9.36, 10.31, 11.26, 11.27, 12.4

Amendement de soumission, 13.19

Analyse d'impact, 5.17, 7.17, 7.18

Voir aussi Étude d'impact

Angleterre

Voir Grande-Bretagne

Annualité budgétaire, 12.6

Appel

Recours en matière d'autorisation administrative, 11.20

Recours en matière de prélèvement, 9.35

Voir aussi Droit d'appel

Appel d'offres

Avis, 13.15, 13.19

Bail de droits exclusifs, 13.37

Cahier des charges, 13.15, 13.26

Conditions implicites, 13.15

Contenu, 13.15

Devoir d'agir équitablement, 13.5, 13.12, 13.15

Documents, 13.15, 13.16

Droit supranational, 13.46

Effet, 13.14

Étapes spéciales, 13.19

Études et expertises, 13.15

Exceptions, 13.11

Exigences environnementales, 13.15

Formation du contrat, 13.19

Formule de contrat, 13.15

Formules de cautionnement et d'assurance, 13.15

Formules de soumission, 13.15, 13.19

Gestion des grands projets, 13.10 Instructions au soumissionnaire, 13.15 Jurisprudence, 13.12, 13.16 Liste des fournisseurs, 13.12 Location ou vente de terres publiques, 13.40 Fins commerciales ou industrielles, 13.40 Loi fédérale sur la responsabilité, 12.28 Modes, 13.13 Notion, 13.12 Obligations contractuelles, 13.12, 13.16 Obtention des documents, 13.19 Organisation de services communs (fédéral), 13.10 Plans et devis, 13.15, 13.19 Procédure incidente, 13.19 Publication, 13.12 Questionnaire, 13.15 Régime juridique, 13.47 Règles de soumissions communes à tout appel d'offres (Code des soumissions), 13.17 Renseignements transmis aux fournisseurs, 13.15, 13.19 Subvention pour fins de cons-

Appel d'offres permanentes, 13.13

truction, 14.15

13.10

Types, 13.12

mission

Volontaire, 13.12

Système d'achats (Québec),

Voir aussi Contrat administra-

tif, Politique d'achat, Sou-

Appel d'offres public, 13.12, 13.40

Appel d'offres sur invitation, 13.12, 13.19

Appel de candidatures, 13.13, 13.20

Appel de proposition, 13.13

Appel de soumissions, 13.13

Approbation administrative, 3.28

Engagement financier, 12.16 Modification de l'acte, 3.12 Notion, 3.12

Arbitrage, 13.34, 14.20

Arbitraire, 4.12, 16.6

Arrêté ministériel, 5.22

Assemblée nationale, 5.17, 5.18, 5.21, 5.23

Budget des ministères et organismes, 12.8, 12.26

Confiance envers les membres du Conseil exécutif, 5.9

Contrôle de la gestion des finances publiques, 12.26

Contrôle sur la réglementation, 7.23

Désaveu, 7.6, 7.23

Directive, 8.25

Lois sur les crédits, 12.12

Refonte des règlements, 7.21

Voir aussi Commission spécifique, Parlement

Assistance économique Voir Subvention d'assistance économique

Assistance financière, 1.13, 3.24, 10.11, 10.16

Assistance publique Voir Subvention

Assistance sociale, 6.5, 10.10, 10.16, 10.17, 10.20, 10.27, 10.33

Association de la construction du Québec (ACQ), 13.17

Assurance agricole

Prélèvements, 9.3
Recours, 10.33
Traits spécifiques, 10.12
Voir aussi Cotisation
d'assurance agricole, Prestation d'assurance agricole

Assurance automobile, 9.7, 10.6

Assurance-chômage Voir Assurance-emploi

Assurance-emploi, 9.7, 9.19, 9.26, 10.6, 10.12, 10.18, 10.33, 12.4 Sanctions administratives, 10.31

Assurance hospitalisation, 9.5, 9.7, 10.7, 10.17, 10.19

Assurance maladie, 9.5, 9.7, 10.7, 10.17, 10.19

Assurance médicaments, 9.7, 10.5, 10.6, 10.9, 10.17

Assurance parentale, 9.7, 9.18, 9.21, 10.6, 10.17

Assurance-prêt, 14.6

Assurance privée, 10.6

Assurance sociale, 6.7, 9.7, 9.16, 9.23, 9.24, 9.26, 9.35, 10.1, 10.23, 10.27

Notion, 10.6 Voir aussi Cotisation d'assurance sociale

Assurance vieillesse, 10.6

Assurance vieillesse-invaliditésurvivants, 10.33

Attente légitime, 8.18, 11.18 Voir aussi Expectative légitime, Expectative raisonnable

Audience publique, 2.31, 6.20, 7.6, 11.17, 11.18

Australie, 9.6

Autochtones

Voir Collectivités autochtones

Autocontrôle, 11.25

Auto-incrimination Voir Protection contre l'auto-incrimination

Autoréglementation contrôlée, 7.16

Autoréglementation intégrale, 7.16

Autorégulation, 2.31, 6.21, 7.16, 7.34, 16.5

Autorisation administrative, 3.2, 3.3, 3.24, 7.31, 9.1, 11.1 Absence de régime général, 11.5

Activité à caractère économique, 11.7

- Transfert du droit, 11.24

Amende, 11.26

Autocontrôle, 11.25

Avertissement, 11.26

Bien immatériel, 11.2

Bilatéralité, 11.28

Blâme, 11.26

Caractère discrétionnaire, 11.2

Caractère révocable V. Révocation

Conditions de délivrance

- Conditions financières, 11.13
- Conditions supplémentaires, 11.23
- Conditions techniques, 11.12
- Conformité aux normes réglementaires, 11.14
- Relatives à la personne, 11.11, 11.24

Consultation préalable, 11.17

- Droits des peuples autochtones, 11.17
- Exigence d'acceptabilité sociale, 11.17

Contrat administratif, 13.9

Contrat social, 11.28

Décision, 11.19

- Obligation de motiver, 11.19
- Prise en dehors de l'exercice de la fonction juridictionnelle, 11.16, 11.18
- Processus décisionnel, 11.2, 11.18

Définition, 3.12, 11.2

Demande, 11.16

- Publicité, 11.17

Droit/privilège, 11.2, 11.16

Durée, 11.22

Entente de gestion privée, 13.41

Garanties procédurales, 11.25

Inspection, 11.25

Intérêt public, 11.6, 11.15, 11.17, 11.18, 11.24, 11.25, 11.28

Libre disposition du droit (restrictions), 11.24

Mesure conservatoire, 11.25

Mission de police, 11.2

Multiplicité, 11.15

Nature juridique, 11.2

Négociation, 11.18, 11.23, 11.28

Non-conformité, 11.25

Obligations du titulaire, 11.23

Ordonnance, 11.25, 11.26

Patrimoine, 11.24

Pénalité V. Sanction administrative

Plainte de tiers, 11.25

Pouvoir discrétionnaire, 11.4, 11.20

- Choix et imposition de conditions, 11.4
- Usage d'instruments d'autolimitation, 11.5

Prérogative royale, 11.3

Procédure, 11.5, 11.16, 11.20

Procédure contradictoire, 11.18, 11.19, 11.25

Reconnaissance, 11.2

Recours, 11.20

- Externes, 11.20
- Internes, 11.20
- Niveaux successifs, 11.20
- Objet, 11.20
- Portée, 11.20
- Procédure, 11.20
- Titulaire du droit, 11.20

Recueil d'informations, 11.25

Régime d'accréditation réciproque, 2.26

Réglementation applicable, 11.23

Renouvellement, 11.22

Renseignements confidentiels, 11.17, 11.27

Renseignements erronés fournis par l'autorité administrative, 11.21

Révocation, 11.24, 11.26

Saisie des biens, 11.26

Sanction administrative, 11.25

- Détermination, 11.26
- Droit fédéral, 11.26
- Droit pénal, 11.26
- Imposition obligatoire, 11.26
- Initiative, 11.26
- Motif, 11.26
- Objectif, 11.26
- Pécuniaire, 11.26
- Portée, 11.26
- Preuve, 11.26
- Procédure, 11.26
- Publicité, 11.26
- Recours, 11.26

Sanction pénale, 11.25

- Procédure, 11.27

Secret industriel ou commercial, 11.17, 11.25

Source du droit administratif, 1.5

Suspension, 11.26

Surveillance de l'activité autorisée, 11.25

Technique d'aménagement de l'espace, 11.6

Technique d'encadrement de l'activité économique, 11.7, 11.9, 11.12, 11.28 Technique de prélèvement, 11.9 Technique de protection du public, 11.8, 11.12, 11.25

Technique de restriction des mouvements, 11.10

Tiers, 11.24

Transfert, 11.22, 11.24

Valeur économique, 11.2

Voir aussi Permis

Autorisation non budgétaire, 12.5

Autorisation parlementaire, 7.31, 12.1, 12.11, 12.16, 12.19, 12.22, 12.23, 12.26, 12.28

Autorité administrative

Aménagement interne V. Concentration

Autonomie, 6.1

Autorité de tutelle, 5.6, 5.16

Compétence, 1.24

Concentration, 5.4

Décentralisation, 2.4, 2.31, 3.12, 5.3

Décision, 2.11, 2.16, 2.27, 2.32, 3.28, 16.7

- Contenu précis et déterminé, 4.20
- Contrôle, 4.25
- Discrimination, 4.27
- Irrégularité, 4.9, 4.26

Déconcentration, 5.4

Devoir, 2.3

Discrétion limitée, 2.3

Engagement, 2.22

Engagement financier, 12.16

Influence indue, 4.22

Intérêt général, 2.8

Mandataire de la Couronne, 15.16

Pouvoir, 2.3
Pouvoir d'homologation, 3.28
Pouvoir de délégation, 4.18
Pouvoir discrétionnaire, 2.2, 4.1

— Ligne de conduite, 4.10
Pouvoir réglementaire, 7.16
Prélèvement, 9.20
Prestation, 10.17, 10.18

Règles administratives, 2.16 Surveillance, 5.23 Traitement des plaintes, 5.26

Voir aussi Organisme administratif, Pouvoir discrétionnaire

Autorité administrative centrale

Compétence, 5.8
Effectifs et moyens, 5.8
Facteurs de prééminence, 5.8
Importance stratégique, 5.8
Proximité du centre de
l'autorité politique, 5.8

Voir aussi Gouvernement, Ministre

Autorité administrative décentralisée, 3.12, 5.1, 5.6, 5.14, 5.16, 6.30, 7.8, 7.22, 14.6, 14.16, 15.16

Voir aussi Décentralisation

Autorité des marchés financiers, 12.6, 13.39

Autorité des marchés publics, 5.23

Avant-projet de décision, 3.5

Avant-projet de loi, 5.17

Avis

Appel d'offres, 13.15, 13.19 Consultation, 3.7, 5.17, 6.2, 6.4, 14.13 Projet de règlement, 7.20

Avis de cotisation Voir Cotisation

-B-

Bail de droits exclusifs, 13.37

Bail emphytéotique Voir Emphytéose

Bail minier, 13.39

Banque mondiale, 2.25

Bien commun, 1.21, 16.1 Voir aussi Intérêt général

Bien-être social
Voir Aide sociale

Biens en déshérence

Droit de la Couronne, 15.41

Bipartisme, 5.9, 5.28

Bons du trésor, 12.5

Brevet d'invention

Droit d'utilisation de la Couronne, 15.42

Budget, 9.13, 12.1, 12.3

Approbation du gouvernement

 Obligation de tenir compte d'engagements préautorisés par différentes sources, 12.10 Budget de dépenses (Tableau I), 12.7

- Distinction entre le budget de dépenses et les crédits, 12.7
- Sommaire des crédits, 12.7

Contrôle *a posteriori* du Parlement, 12.26, 12.28

Contrôle judiciaire, 12.27

Dépôt, 12.12

Emprunt, 12.5

Évaluation du déficit net, 12.6

Mesures de contrôle *a priori* relatives à l'exécution du budget (ministres et organismes responsables), 12.3

Nature politique des choix budgétaires (choix publics)

 Obstacle à une intervention plus grande des tribunaux, 12.27

Projet de prévisions budgétaires, 12.7, 12.10

Sources de revenus, 12.4

Tarification des services publics, 12.6

Voir aussi Discours du budget, Document budgétaire, Entreprise publique, Équilibre budgétaire, Organisme budgétaire, Politique budgétaire, Prévisions budgétaires, Programme budgétaire, Règles budgétaires

Budget supplémentaire, 12.12, 12.20, 12.21, 12.23

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Budget de dépenses par programme (Tableau IV), 12.7 Composition, 6.11 Bureau de l'Assemblée nationale, 5.23

Bureau de la concurrence, 2.9

Bureau de la protection des droits de la clientèle, 9.35

Bureau de la sécurité privée,

Bureau de mise en marché des bois du Québec (BMMB), 13.38

Bureau des infractions et amendes, 5.21

Bureau des soumissions déposées du Québec, 13.17

Bureau des traductions du Secrétariat d'État, 13.10

Bureau du Conseil privé

Fonctions, 5.10, 5.12, 5.15, 5.17, 5.21

Principal fonctionnaire, 5.10

Projet de règlement, 7.19

Recrutement et sélection de dirigeants et membres d'organismes, 5.15

Bureau du contrôleur général (BCG), 12.3

Bureau fédéral des PPP Voir PPP Canada inc.

- C -

Cabinet (fédéral), 5.9

Budget des ministères et organismes, 12.8

Énoncé de politique, 2.18

Gestion des finances publiques, 12.3

Processus de décision, 5.17 Renseignements confidentiels

 Ordonnance de production, 15.39

Cabinet du Premier ministre, 5.10

Cabinet ministériel, 5.20

Cahier des charges, 2.20

Appel d'offres, 13.15 Contenu, 3.17

Contrôle de l'Administration, 13.26

Incorporation au contrat, 3.17

Voir aussi Appel d'offres

Caisse de dépôt et placement du Québec, 6.7, 6.23, 9.7, 12.6, 12.25, 15.19

Rôle, 9.22

Cautionnement

Voir Garantie et cautionnement, Prêt et cautionnement

Centralisation

Dans l'Administration, 5.3 Dans l'État, 5.2

Centre d'accueil, 15.19

Centre de détention, 13.41

Centre de la petite enfance, 6.30

Centre de recherche industrielle du Québec, 6.6 Centre de santé et de services sociaux (CSSS), 6.30 15.19

Centre des services partagés du Québec, 13.10, 13.40

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS), 6.30, 6.31, 12.6

Comité des usagers, 6.31

Commissaire aux plaintes, 6.31

Conseil d'administration, 6.31

Mission, 6.31

Participation de la population, 6.31

Voir aussi Agence régionale de la santé et des services sociaux

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS), 6.30

Centre local de services communautaires (CLSC), 6.31

Centre régional d'aide juridique, 6.30

Certificat, 11.9

Certificat d'immatriculation, 3.11

Chambre des communes, 5.18,

Contrôle des budgets des ministères et organismes, 12.26

Contrôle sur la réglementation, 7.23

Lois sur les crédits, 12.12

Voir aussi au Comité spécifique, Parlement

Champ de taxation, 9.15

Changement climatique, 1.10, 1.18, 2.25, 9.37, 10.12, 11.5, 16.1

Charges administratives, 5.17, 12.15, 16.5

Charte canadienne des droits et libertés

Autoréglementation, 2.31 Discrimination positive, 4.33 Droits sociaux, 10.16 Et action gouvernementale, 1.13 Et directive, 8.28 Et État social, 1.18 Et loi, 1.23 Et prérogative royale, 2.13 Et règlement, 7.25, 7.28 Et subvention, 14.9, 14.11 Et théorie des Pouvoirs, 1.11 Établissement public, 6.30 Exercice de pouvoirs susceptibles d'affecter des droits, 4.29 Immunité de la Couronne, 15.24 Non-discrimination, 4.28, 4.32 Pouvoir discrétionnaire, 4.3

Production de documents, 3.10 Voir aussi **Droits fondamentaux**

Principe de l'égalité devant la

Primauté du droit, 1.25

Charte des droits des contribuables et des mandataires. 9.35

loi, 4.34

Charte des droits et libertés du Québec

Discrimination positive, 4.33 Droits sociaux, 10.16 Et prérogative royale, 2.13 Et règlement, 7.25 Et subvention, 14.11

Immunité de la Couronne, 15.24

Interprétation des lois, 2.10

Mesures sociales, 10.11

Non-discrimination, 4.28, 4.32

Pouvoir discrétionnaire, 4.3

Principe de l'égalité de traitement, 4.29

Principe de l'égalité devant la loi, 4.34

Principes de justice naturelle, 3.20

Procédure administrative, 4.25

Charte royale

Octroi, 3.18

Chômage

Voir Assurance-emploi

Chose jugée, 4.26

Circulaire administrative

Acte postdécisionnel, 8.2 Contenu, 2.24 Définition, 3.27, 7.8, 8.4 Publicité, 2.24

Voir aussi Directive

Circulaire d'application

Voir Circulaire administrative

Claim minier, 13.39

Code civil du Québec

Non-discrimination, 4.28 Valeur interprétative, 2.10 Voir aussi **Droit civil**

Code de discipline interne, 3.5

Code des marchés publics, 13.21, 13.23, 13.46

Voir aussi Accord sur les marchés publics révisé

Code des soumissions, 13.17

Code des subventions, 14.22, 14.23

Collectivité locale

Autonomie

 Compétence territoriale, 2.4
 Autorisation administrative, 11.6

Capacité contractuelle, 13.6 Pouvoir réglementaire, 3.15 Prélèvement, 9.11

Voir aussi Droit des collectivités locales

Collectivités autochtones, 5.5, 5.10, 5.17, 5.19, 7.17

Contrat d'aménagement forestier, 13.38

Droit de premier choix, 13.37 Prélèvement, 9.11 Subvention, 14.6, 14.9

Collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP), 6.7, 6.30, 12.6, 13.41

Colombie-Britannique, 15.45

Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, 6.5

Comité consultatif supérieur de projet, 13.10

Comité d'examen des acquisitions, 13.20

Comité de développement social, éducatif et culturel, 5.11

Comité de l'économie, de la création d'emplois et du développement durable, 5.11

Comité de législation, 5.11, 5.17, 7.19

Comité de vérification, 12.25

Comité des comptes publics, 5.25, 12.26

Comité des finances et des affaires économiques, 9.13

Comité des priorités et des projets stratégiques, 5.11, 12.8, 12.10

Comité du conseil des ministres, 5.10, 5.11, 5.17

Champ d'activité, 5.11

Comité ministériel permanent, 5.11

Comité ministériel sur la conciliation famille-travailétudes, 5.11

Comité mixte d'examen de la réglementation, 7.23

Comité permanent des comptes publics

Voir Comité des comptes publics

Comité spécial du Conseil privé

Voir Conseil privé

Commandite

Scandale financier, 12.26, 12.28

Commerçant

Prélèvement, 9.30

- Mandataire de l'État, 9.21

Commissaire à l'environnement et au développement durable, 5.25, 12.26

Commissaire à l'éthique et à la déontologie, 5.20, 5.23

Commissaire à l'information, 5.23

Fonctions, 5.26

Commissaire à l'intégrité du secteur public, 5.23

Commissaire à la protection de la vie privée, 5.23

Fonctions, 5.26

Commissaire au lobbying, 5.23

 ${\bf Commissaire~au~lobby isme}, 5.23$

Commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique, 5.23

Commissaire aux langues officielles, 5.23

Fonctions, 5.26

Commissaire aux plaintes, 6.31

Commission canadienne de sûreté nucléaire, 6.30

Commission canadienne des droits de la personne, 5.23

Fonctions, 5.26

Commission canadienne du blé, 6.24

Commission d'accès à l'information, 5.23, 6.8, 9.25

Composition, 6.11

Fonctions, 5.26

Formations spécialisées (section juridictionnelle et section de surveillance), 5.26

Commission d'enquête, 2.10, 3.9, 3.10, 5.23, 6.2, 12.26

Objet, 5.27

Pouvoirs, 5.27

Commission de l'Assemblée nationale, 5.23, 12.26

Commission de l'assuranceemploi du Canada, 6.30, 10.18, 10.31

Commission de l'équité salariale, 6.7

Commission de la fonction publique, 5.20, 5.23

Fonctions, 5.24

Commission de la fonction publique (fédérale), 5.23, 13.10

Commission de la représentation, 5.23

Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), 3.21, 6.7

Commission de révision agricole du Canada, 6.8

Commission de révision permanente des programmes, 14.27

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 5.23

Fonctions, 5.26

Commission des finances publiques, 9.13

Commission des liqueurs alcooliques, 6.24

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), 3.21, 6.6, 6.7 9.7, 9.20, 9.22, 9.32, 10.17

Fonctions, 6.7, 10.17 Prélèvement, 9.20, 9.34

Commission des normes du travail, 6.7

Commission des relations de travail et d'emploi dans la fonction publique, 5.24, 6.8

Commission des relations de travail et d'emploi dans le secteur public fédéral, 5.24

Commission des transports du Québec

Composition, 6.20 Décision, 6.20 Fonctions, 6.20 Pouvoirs, 6.20 Procédure, 6.20

Commission du budget et de l'administration, 5.25

Commission Gomery Voir Rapport de la Commission Gomery

Commission municipale du Québec, 3.9, 6.6, 6.8

Commission parlementaire, 2.10, 2.31, 12.6 Contrôle *a posteriori* du budget, 12.26

Commission scolaire

Contrat administratif, 3.22 Création, 5.5 Prélèvement, 9.11 Subvention administrative, 14.6

Common law, 1.18, 1.21, 1.25

Encadrement du pouvoir discrétionnaire, 2.7

Garantie procédurale, 3.20 Lois d'harmonisation du droit fédéral avec le droit civil

Fiches directrices, 2.10
 Prérogative royale, 2.14
 Source du droit des subventions, 14.4

Commonwealth, 1.21, 9.6

Communauté métropolitaine Création, 5.5

Communautés autochtones
Voir Collectivités autochtones

Compensation, 9.34, 10.32, 15.38

Compétence liée, 1.27, 4.17 Notion, 3.25 Compromis social-démocrate, 1.18

Compte à fin déterminée, 12.6

Comptes publics, 9.22, 9.34, 12.3, 12.26

Voir aussi Budget, Comité des comptes publics, Reddition de comptes

Concentration, 5.4

Concertation, 3.29

Concession, 4.12, 13.4, 13.11, 15.30

Concession minière, 3.24

Conciliation, 6.12, 6.22, 10.33, 11.18, 13.34, 14.20

Conférence préparatoire, 6.12, 11.18

Conférence régionale des élus, 6.32

Confidentialité

Voir Renseignements confidentiels

Confiscation

En matière de prélèvement, 9.32

Conflit d'intérêts

Conseiller ministériel, 5.20 Contrat administratif, 13.6 Fonctionnaire, 5.20 Loi fédérale sur la responsabilité, 12.26, 12.28, 13.6 Ministre, 5.18 Sous-ministre, 5.20 Conseil canadien des relations industrielles, 6.8

Conseil consultatif de règlement des différends contractuels (CCRDC), 13.34

Conseil de gestion de l'assurance parentale, 9.7

Conseil de la justice administrative, 6.11

Conseil des ministres, 1.1, 1.13

Au fédéral, 5.11 Au Québec, 5.11 Comités, 5.10, 5.11, 5.17 Décision, 5.16, 5.17

- Évaluation prévisionnelle des impacts, 5.17
- Préoccupations prospectives,5.17

Décret, 5.13 Directive, 2.19, 8.21

Éthique, 5.18

Nomination des dirigeants d'organismes administratifs, 16.4

Prévisions budgétaires, 12.7 Répartition des tâches, 5.11, 5.17

Responsabilité, 5.17

Voir aussi Gouvernement

Conseil du statut de la femme, 6.5

Conseil du Trésor

Appel d'offres, 13.10 Au fédéral, 2.31, 13.10 Autorisation en matière de crédits, 12.16 Autorité de tutelle, 5.6 Contrat administratif, 3.22, 12.16

Demande de paiement sur le fonds consolidé du revenu, 12.15

Désignation nominative d'un organisme, 6.1

Embauche dans la fonction publique, 12.16

Entente de gestion, 5.21

Fonctions, 5.11, 5.12, 5.17, 5.20, 5.23, 7.17, 12.16

Fonds spéciaux, 12.6

Gestion des finances publiques, 12.3, 12.16, 12.28

Gestion du parc immobilier, 6.7 Politique des services communs, 13.10

Pouvoir réglementaire, 5.24, 7.16, 7.17

Pouvoirs, 5.12

- Surveillance, 5.16

Président, 5.12

Prévisions budgétaires, 12.7, 12.8

Programme *ad hoc* d'aide financière, 14.6

Projet d'infrastructure, 6.7 Projet de règlement, 5.17, 7.19 Règles budgétaires, 12.6

Transfert d'un crédit, 12.20

Tutelle, 6.32

Conseil exécutif, 5.9

Décision du gouvernement, 5.17 Énoncé de politique, 2.18 Gestion des finances publiques, 12.3, 12.8

Projet de directive, 8.21

Projet de règlement, 7.19

Responsabilité collective des membres, 5.9

Voir aussi Ministère du Conseil exécutif

Conseil interprofessionnel, 6.21

Conseil municipal

Prélèvement, 9.11 Procédure contradictoire, 3.20 Règlement d'urbanisme, 3.25

Conseil national de recherches du Canada, 6.6

Conseil privé, 5.9, 5.12, 5.17, 15.39

Voir aussi Bureau du Conseil privé, Greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet

Conseil régional de la santé et des services sociaux, 6.32, 12.6, 15.19

Voir aussi Agence régionale de la santé et des services sociaux

Consensus, 2.32, 3.29, 4.12, 4.35, 11.17, 16.2, 16.3, 16.6

Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, 6.30

« Conspiration ministérielle », 3.29

Constitution

Consentement à l'impôt, 9.12 Et action gouvernementale, 1.13, 2.10, 3.18, 6.9 Et cotisation d'assurance sociale, 9.7 Et droits sociaux, 10.16

Et pouvoir discrétionnaire, 2.4, 2.7, 4.19

Et prérogative royale, 2.14

Et sanction administrative, 11.26

Norme juridique, 1.27, 2.2

Pouvoir de dépenser des gouvernements, 12.2

Principes de justice fondamentale, 3.20

Règlement, 3.15

Source du droit administratif, 1.5

Valeurs communes, 2.10

Voir aussi Droit constitutionnel, Fédéralisme, Lois constitutionnelles

Consultation, 3.5, 3.7, 6.2

Autorisation administrative, 11.17, 11.18

Projet de prévisions budgétaires, 12.10

Voir aussi Organisme consultatif

Consultation préalable, 4.35, 6.4, 10.35, 11.17, 13.44, 13.47, 14.2, 16.6

Consultation publique

Bail minier, 13.39 Organisme de régulation, 7.8 Plan d'aménagement, 13.38

Consultation tarifée, 9.26

Continuing jurisdiction

Voir Mandat continu

Contracting out

Voir Entente de gestion privée d'un service public

Contrat administratif, 3.2, 5.21, 12.2, 12.7, 16.5

Actes assimilés, 3.24

Action en dommages-intérêts, 13.34

Approche consensuelle, 13.47

Arbitrage, 13.34

Autorisation, 13.9

Cahier des charges, 2.20, 13.26

Capacité formelle, 13.9

Capacité matérielle, 13.7

Capacité personnelle, 13.6

Capacité temporelle, 13.8

Catégorie, 3.22

Choix du cocontractant, 13.5, 13.20

Clause compromissoire, 13.34

Clause type, 2.20

Conditions d'exécution, 13.25

 Contrôle de l'Administration, 13.26

Conflit d'intérêts, 13.5

Contenu, 13.31

Définition, 3.22, 13.2

Droit commun des contrats, 13.2

Effet juridique, 3.22

Et action gouvernementale, 13.47

Et droit supranational, 13.45, 13.46

Fin prématurée des travaux, 13.30

Finalité, 3.22

Fonctions, 13.47

Force majeure, 13.29

Formation, 13.6

Formation à la suite de l'appel d'offres, 13.19

Garantie légale du vendeur, 13.35

Illégalité, 4.12

Imprévision, 13.29

Injonction, 13.34

Intérêt général, 13.5

Interprétation, 13.3

Irrégularité, 13.34

Levier économique, 13.21, 13.47

Mesures provisoires et conservatoires, 13.33

Mission de service, 11.2

Modification, 13.9

Modification en cours d'exécution, 13.27

- Dépense excédentaire (dépense accessoire au contrat), 13.27
- Par consentement mutuel, 13.27
- Par l'Administration de façon unilatérale, 13.27
- Par le législateur, 13.27

Nullité, 13.9, 13.24

Obligations de l'Administration, 13.25

Obligations des parties, 13.25 Obligations du cocontractant,

13.25

Particularisme, 13.3

Pouvoir discrétionnaire, 4.2, 4.12, 13.9, 13.28

Principe de l'égalité, 13.5

Réalisation des garanties, 13.32

Recours, 13.34

Réglementation, 12.16

Règles de droit, 13.2, 13.3

Responsabilité du cocontractant après l'exécution, 13.35

Sanction, 13.32

Sanction contractuelle, 13.33

Signature, 13.22

Soumission publique, 13.10, 13.11

Soumissionnaire évincé, 13.23

Source du droit administratif,

Subvention de développement, 14.7

Suspension, 13.30

Types, 13.4, 13.11

Voir aussi Appel d'offres, Politique d'achat, Soumission

Contrat administratif lié au domaine public

Dispositions de biens du domaine public, 13.40

Exploitation forestière, 13.38

Exploitation minière, 13.39

Qualification juridique des instruments, 13.37

Régime juridique, 13.36

Contrat d'adhésion, 2.31, 3.13, 13.3, 13.18, 13.37, 14.7, 14.10, 14.20

Contrat d'approvisionnement, 13.11

Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF), 13.38

Contrat de bail, 13.11

Contrat de concession, 13.11

Contrat de construction, 13.11

Contrat de fournitures d'un service public, 3.24

Contrat de gestion privée Voir Entente de gestion privée d'un service public

Contrat de services, 13.11

Contrat social, 2.32, 11.28

Contrat synallagmatique

Subvention, 14.7, 14.27

Contrôle administratif

Autorisation administrative, 11.18 De l'Administration, 4.25 Dépenses publiques, 12.16

Règlement (fédéral), 7.1

Contrôle financier et comptable, 4.25, 6.23, 6.25, 6.27, 9.22, 9.30, 12.3, 12.17

Contrôle judiciaire, 9.27, *12.26*, 13.44, 14.19, 15.39, 16.6

Contrôle parlementaire, 3.18, 5.18, 6.16, 6.33, 7.1, 7.2, 7.23, 7.24, 7.34, 8.25, 10.17, 12.3, 12.6, 12.8, 12.26, 13.44, 16.4

Contrôleur des finances, 9.22

Gestion des finances publiques, 12.3, 12.17

Contrôleur général du Canada

Gestion des finances publiques, 12.3, 12.17

Convention et accord internationaux

Fiscalité, 9.17 Interprétation des lois, 2.10 Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, 9.20

Marchés publics, 13.46

Mesure conservatoire, 3.10

Sécurité sociale, 10.15

Subvention, 14.21

Traitement national (notion), 4.31, 4.34

Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale, 9.17

Convention constitutionnelle, 2 17

Désignation du Premier ministre, 5.9

Convention de performance et d'imputabilité, 5.21, 5.22, 6.32, 9.18

Convention de remboursement (prestation), 10.32

Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, 9.17

Corporation d'hébergement du Québec, 6.7

Corporation d'urgences-santé, 6.6

Corporation de développement du Canada, 6.24

Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ), 13.17

Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ), 13.17

Cotisation

Prélèvement, 9.28, 9.31, 9.32, 9.35

Cotisation d'assurance agricole, 9.7, 9.15

Cotisation d'assurance-emploi, 9.7, 9.19, 9.21, 9.22, 12.4

Cotisation d'assurance sociale

Et impôt, 9.7 Prélèvement, 9.7, 9.24 Rapport avec le mandataire employeur, 9.29

Cotisation fiscale

Voir Prélèvement fiscal

Cotisation sociale

Voir Cotisation d'assurance sociale, Prélèvement social

Cour canadienne de l'impôt, 9.35, 10.33

Cour d'appel, 9.35

Cour d'appel fédérale, 6.15, 7.25, 9.35, 10.33, 12.26

Cour du Québec, 5.26, 6.11, 6.15, 6.21, 9.35

Cour fédérale du Canada, 6.15, 7.25

Cour supérieure, 6.14, 7.25, 10.33, 14.20, 15.39

Couronne

Absence de privilèges sur les biens, 15.31

Actes et omissions de personnes non autorisées, 15.32

Capacité contractuelle, 13.6

Droit anglais, 5.9

Droit d'utilisation des brevets d'invention, 15.42

Droit de préférence, 15.40 Droit de se prévaloir d'une loi, 15.14

- Conditions d'exercice, 15.15

Droit sur les biens en déshérence, 15.41

Droit sur les écrits préparés pour un organisme gouvernemental, 15.42

Droits et prérogatives, 15.10, 15.24, 15.40, 15.43, 15.44

- Effet de la loi, 15.13, 15.25
- Nullité des actes juridiques, 15.26
- Portée générale, 15.27

Et fédéralisme, 5.9

Immunité, 2.6, 15.15, 15.23, 15.24, 15.38

Immunité à l'encontre de l'injonction, 15.33

Immunité à l'encontre des recours extraordinaires, 15.33

Immunité fiscale, 15.28

Immunité quant à la confidentialité des documents et témoignages, 15.39

Imprescriptibilité de certains droits, 15.29

Insaisissabilité des biens, 15.30

Intérêts, 15.38 Irresponsabilité civile, 15.34 Irresponsabilité pénale, 15.37 Mandataire, 15.16 Pouvoir exercé en vertu de la prérogative, 2.13 Prérogatives majeures, 15.24 Prérogatives mineures, 15.24 Principe de l'égalité devant la loi (non-application), 4.28 Responsabilité civile, 15.35, 15.36 Responsabilité pénale, 15.37 Soumission volontaire à la loi, 15.8, 15.16 Souveraineté nationale, 5.9 Statut particulier, 15.44

Voir aussi Mandataire de la Couronne

Réforme, 15.45

Coutume

Source du droit administratif, 1.5

Créance de la Couronne, 9.32

Crédit d'impôt pour le soutien aux enfants

Voir Prestation de soutien aux enfants

Crédits, 12.6, 12.8

Gel, 12.19

Autorisation requise, 12.16
Budget supplémentaire, 12.23
Compétence pour engager,
12.15
Contrat administratif, 13.8
Contrôle interne d'une dépense,
12.17
Existence d'un solde, 12.14

Existence préalable, 12.13

Lois sur les crédits numéros 1 et 2, 12,12

 Tableau synoptique concernant leur adoption, 12.12

Processus d'engagement d'un crédit (administration québécoise), 12.17

Programme *ad hoc* d'aide financière, 14.6

Provisions, 12.21

Transfert, 12.20

Virement, 12.20

Voir aussi Dépense

Crédits d'impôt, 9.18, 10.9, 14.23, 14.24, 14.26

Crédits permanents, 12.6, 12.7

Crédits provisoires, 12.12

Crises planétaires, 16.1, 16.2

Croissance et réduction des inégalités, 1.10, 1.18, 9.37, *10.3*, 10.10, 10.11, 10.16, 10.20, 10.35

– D –

Débats parlementaires, 2.10, 14.27

Décentralisation

Dans l'Administration, 5.3, 6.1, 16.4

 Critères d'assujettissement des organismes aux principales lois d'application générale, 6.1

Dans l'État, 5.2

Entreprise publique, 6.23, 6.24 Établissement public, 6.31 Mandataire de la Couronne, 15.17

 Critère relatif aux fonctions et pouvoirs, 15.20

Prestation sociale, 10.17

Voir aussi Déconcentration territoriale, Délocalisation

Décentralisation administrative, 2.4, 2.31, 3.12, 5.3

Décentralisation administrative fonctionnelle, 5.6, 6.1

À l'intérieur du Pouvoir exécutif, 6.9

Agence, 5.21

Cause, 5.7

Terminologie, 5.6

Décentralisation administrative territoriale, 5.5, 6.1

Collectivités autochtones, 5.5

Décentralisation politique, 9.11

Décision administrative, 2.11, 2.16, 2.23, 2.27, 2.32, 3.19, 3.28,

2.16, 2.23, 2.27, 2.32, 3.19, 3.28, 3.29, 4.20

Discrimination, 4.27

Droits des personnes, 4.25

Exigences préalables, 3.20

Intelligence artificielle, 16.7

Participation du public, 4.25

Révision, 4.26

Voir aussi Autorité administrative, Pouvoir discrétionnaire

Décision anticipée, 4.26, 9.26

Décision du gouvernement

Voir Conseil des ministres (décision), Décret

Décision individualisée, 8.5, 9.1, 10.1

Encadrement, 9.23

Voir aussi Autorisation administrative, Prélèvement, Prestation

Déclaration canadienne des droits, 1.13, 7.19, 7.32, 15.4, 15.39

Exercice de pouvoirs susceptibles d'affecter les droits, 4.29

Pouvoir discrétionnaire, 4.3

Principe de l'égalité de traitement, 4.28, 4.29

Déclaration d'état de guerre, 3.18

Déclaration d'impact

Mémoire du gouvernement, 5.17

Déclaration de services aux citoyens, 5.18, 5.20, 6.12, 9.35, 10.20, 10.33

Déclaration de situation, 10.28

Déclaration du redevable, 9.23, 9.25, 9.26, 9.27

Déconcentration, 5.4

Déconcentration administrative

Nouvelles modalités de gestion, 5.4, 5.21

Déconcentration fonctionnelle,

5.4

Déconcentration territoriale, 5.4

Décret, 3.11, 3.15, 7.17

Définition, 5.13

Délégation d'un pouvoir discrétionnaire, 4.18

Lignes directrices, 8.19

Publication, 5.13

Voir aussi Mémoire, Projet de décret, Règlement

Décret sur l'organisation et le fonctionnement du Conseil exécutif, 5.17, 7.17

Déférence judiciaire, 2.8, 6.14

Délégation constitutionnelle Voir Sous-délégation (habilitation constitutionnelle)

Délégation d'un pouvoir discrétionnaire

Voir Pouvoir discrétionnaire, Règle delegatus non potest delegare, Sous-délégation

Délégation de service public, 13.44

Délégation de signature, 13.6

Délégation implicite (concept), 4.14, 5.22, 7.4

Délocalisation, 5.4

Demande d'offres permanentes, 13.13

Demande de dommagesintérêts, 13.34, 14.10, 14.19

Demande de propositions, 13.13

Dématérialisation, 10.19, 10.35

Démocratie, 1.13, 1.18, 5.28

Contrôle politique de l'action gouvernementale, 16.4 Rôle de l'État, 16.2

Démocratie administrative, 7.34, 1.18, 16.2

Démocratie fonctionnelle, 16.2, 16.4

Département d'État, 5.9

Dépense

Chèque, 12.18 Contrôle interne, 12.17 Mandat spécial, 12.22

Dépenses fiscales, 12.8, 12.26

Dépenses publiques

Comptabilisation, 12.6 Financement, 9.3, 12.4, 12.5 Mission Économie et Environnement

 Dépenses par portefeuilles et programmes (Tableau II), 12.7

Dépollution

Subvention de développement, 14.6

Déréglementation, 6.22, 16.5

Désintéressement, 5.20, 5.23

Désobéissance civile, 16.2

Détention provisoire

Ordonnance, 3.18

Dette publique, 12.3, 12.5, 12.28

Développement durable, 2.10, 5.8, 5.11, 5.25, 11.6, 12.26, 13.39

Évaluation prévisionnelle des impacts, 5.17

Fonds vert, 12.6

Développement social, éducatif et culturel, 5.11, 6.5

Développement technologique, 5.6, 13.45, 14.12

Devoir

Notion, 2.3

Devoir d'agir en toute impartialité

Voir Impartialité

Devoir d'agir équitablement

Voir Équité

Dicey, Arthur Venn, 1.20, 1.26, 4.27, 15.2, 15.3

Dignité des personnes, 4.28, 5.26, 10.10, 10.16, 10.19, 10.28, 16.1

Dignités, honneurs et titres

Octroi, 3.18

Diplôme, 3.24

Directeur du Service des achats

Voir Centre des services partagés du Québec

Directeur général des élections, 5.23

Directeur parlementaire du budget, 5.23, 12.3, 12.26

Directive

Accord d'intégration économique, 8.24, 8.29

Acte discrétionnaire à portée générale, 2.19, 3.16, 8.9

Acte prédécisionnel, 8.2

Application, 8.20

Application de la *Loi sur les* règlements, 8.22

Application incorrecte, 8.16

Application inégale, 8.18

Application nuancée, 8.18

Au Québec, 2.19

Autorisation administrative, 11.5, 11.12

Avantages, 8.32

Bonne foi, 8.30

Cadre transitoire, 3.16, 8.3

Caractère général et impersonnel, 8.8

Caractère raisonnable, 8.27

Compétence de l'organisme, 8.16

Conformité à la loi, 8.26

Définition, 2.19, 3.15, 3.16, 7.8, 8.1, 8.6

Délégation du pouvoir discrétionnaire, 4.13

Désavantages, 8.33

Droit communautaire européen, 8.32

Droit supranational, 8.29

Droits des tiers, 8.12

Encadrement du pouvoir discrétionnaire, 8.7, 8.10

Et règlement, 3.15, 3.16, 7.8, 8.3, 8.31
Flexibilité, 3.15, 3.16, 8.3
Fondement, 2.19, 8.7
Garanties procédurales, 8.28
Impact sur le rôle du juriste, 8.34
Impérative, 3.16, 8.11
Imprécision, 8.18

Indicative, 3.16, 8.11

Instructions, 2.19, 8.8

Légalité interne, 8.26

Loi habilitante, 2.2, 2.10, 3.6, 8.9

Non-conformité

 Présomption de ne pas suivre des pratiques de gestion saine et prudente, 8.16

Objectifs, 3.6, 3.16

Obligations pour les tiers, 8.13

Pénalité, 8.30

Prélèvement fiscal, 9.26

Prestation sociale, 10.4, 10.23

Principes de justice naturelle, 8.23

Procédure, 3.16, 8.3, 8.21, 8.25 Publicité, 2.19, 2.24, 8.3

Reconnaissance judiciaire, 8.14

Régime juridique, 8.15

Règle à portée générale, 8.8

Règle de conduite, 8.7

Règle de procédure V. Procédure

Règle issue de la loi V. Loi habilitante

Règle issue du pouvoir de direction de l'autorité administrative, 2.19, 8.9

Respect des obligations imposées et des fins assignées, 8.19 Rôle, 2.11, 8.2

Sanction administrative, 8.11

Source du droit administratif, 1.5

Subordination à la loi ou au règlement, 8.17

Taxe, 8.30

Directive de régie interne, 8.7

Directive du Cabinet sur la gestion de la règlementation, 2.31, 5.17, 7.17

Directive quasi réglementaire

Notion, 3.16

Dirigeant

Décentralisation administrative fonctionnelle, 5.6

Organisme public

- Avantages et garanties, 5.15
- Désignation, 5.15
- Imputabilité, 5.18

Discipline de parti, 5.9

Discours du budget, 9.13, 12.1, 12.12

Discrétion à caractère limité Voir Pouvoir discrétionnaire

Discrimination

Cause, 4.28

Concept, 4.27

Règlement, 7.30, 7.32

Discrimination positive, 4.33, 10.3

Discussion préalable

Voir Consultation préalable

Dispositif de régulation ou d'autorisation

Voir Autorisation administrative, Prélèvement, Redevance

Distinction

Voir Non-discrimination

Doctrine

Source du droit administratif, 1.5

Document

Immunité de la Couronne, 15.39

Document budgétaire, 12.6, 12.9, 12.26

Document confidentiel

Voir Renseignements confidentiels

Document d'appel d'offres Voir **Appel d'offres**

Domaine public

Biens excédentaires, 13.40
Contrat administratif, 13.36
Entente de gestion privée, 13.41
Fonds social de filiales de droit privé, 13.44
Location ou vente de terre publique, 13.40
Octroi de privilèges, 3.24
Privatisation, 13.40

Dossier fiscal, 9.25

Double imposition, 9.17

Droit à l'assistance financière Voir Assistance financière

Droit à l'impartialité Voir **Impartialité**

Droit à la vie privée, 3.9, 10.19, 10.28

Droit à une audition impartiale

Voir Impartialité

Droit administratif

Aspect organisationnel, 1.8 Au Québec et au Canada, 1.21, 9.1

Bases constitutionnelles, 1.11 Bases historiques, 1.14

Branche du droit public, 1.3

Caractéristiques, 1.4

Champ d'action, 1.3, 1.8

Dans le système de droit, 1.2, 1.3

Définition, 1.4, 1.19

Droit anglais, 1.20, 1.21

Droit de l'action gouvernementale, 1.1, 1.3, 1.7

Droit du contrôle de l'action gouvernementale, 1.1, 1.3, 1.7

Droit français, 1.19

Droit répressif, 9.36, 10.30, 10.31, 11.26, 13.33, 14.18, 14.19

Encadrement des rapports entre les autorités administratives et les administrés, 1.8

Règles de procédure, 1.8,
4.24, 5.17, 6.12, 6.18, 7.17,
8.21, 9.23, 10.19, 11.16,
12.12, 13.19, 14.8

Enjeux, 1.10, 16.5

Et droit privé, 1.9, 1.21

Et État mondialisé, 1.18

Et État social, 1.18 Et identité nationale, 1.21 Et pouvoir discrétionnaire, 4.35 Et théorie des Pouvoirs, 1.11 Évolution, 5.8 Notion, 1.1 Rôle, 5.8 Source fondamentale, 1.21

Droit administratif application

Autorité dite administrative, 1.6 Légitimité, 1.7 Organes de l'État, 1.6 Pouvoir exécutif de l'État. 1.7. 1.8

Droit administratif - sources

Analyse et application, 1.5 Constitution de 1867, 1.5 Contrat administratif, 1.5 Coutume, 1.5 Diversité, 1.5 Doctrine, 1.5 Droit international et supranational, 1.5 Jurisprudence, 1.5 Loi, 1.5 Réglementation, 1.5 Source historique fondamentale, Spécificité du droit québécois, 1.21

Droit aux prestations

Voir Prestation

Droit civil, 1.2, 1.7

Interprétation des lois, 2.10

Lois d'harmonisation du droit fédéral avec le droit civil

- Fiches directrices, 2.10

Source du droit des subventions, 14.4

Droit commercial, 1.2

Droit constitutionnel, 1.3

Pouvoir de dépenser des gouvernements, 12.2 Théorie des Pouvoirs, 1.11

Voir aussi Constitution, Lois constitutionnelles

Droit d'amnistie, 3.18

Droit d'appel, 3.21, 4.35, 6.10 Décision administrative, 4.26

Droit d'auteur

Écrits préparés pour un organisme gouvernemental, 15.42

Droit d'être entendu, 4.29, 13.5, 13.12, 14.9

Audition préalable à une décision susceptible d'un effet défavorable, 3.20, 7.32

Règle audi alteram partem, 8.23

Droit de grâce, 3.18

Droit de l'environnement, 1.2

Dérogation législative, 2.8 Intérêt général, 2.8 Régime préalable d'autorisation, 11.2 Tolérance envers un pollueur, 3.29

Droit de l'information, 1.2

Droit de la promotion sociale, 10.4, 10.11

Droit de la régulation Voir Régulation

Droit de la sécurité sociale Voir Sécurité sociale

Droit de pardon, 3.18

Droit de préférence, 15.40

Droit des collectivités locales, 1.3, 5.5

Droit des inégalités, 1.18, 10.3, 10.5, 10.10, 10.11, 10.16, 10.20

Droit des institutions administratives, 1.1, 1.3, 1.7

Doctrine comme source du droit, 1.5

Jurisprudence comme source du droit, 1.5

Droit des obligations

Droits et prérogatives de la Couronne, 15.15, 15.36, 15.40, 15.45 Subvention (sanctions), 14.19

Droit des sociétés commerciales

Entreprise publique, 6.26

Droit du contrôle de l'Administration, 1.1, 1.3, 1.7

Doctrine comme source du droit, 1.5

Jurisprudence comme source du droit, 1.5

Droit du travail, 1.2

Entreprise publique, 6.26

Droit économique supranational

Voir Droit supranational

Droit international

Accord de perception, 9.15

Compétence territoriale d'un organisme, 2.4

Droits sociaux, 10.16

Source du droit administratif, 1.5

Souveraineté d'un État, 2.29

Droit international privé, 1.2

Droit judiciaire, 1.3

Droit pénal, 1.3, 1.7

Droit privé

Et droit administratif, 1.9, 1.21 Et droit public, 1.2 Objet, 1.2

Droit public

Et droit administratif, 1.10

Et droit privé, 1.2

Et droit social, 10.3

Objet, 1.2, 1.13

Spécificité du droit public québécois, 1.21

Suprématie législative, 7.5

Droit supranational

Directive, 8.29, 8.32

Et contrat administratif, 13.45

Principe de l'égalité devant la loi, 4.34

Source du droit administratif, 1.5 Traitement national (notion), 4.31, 4.34

Voir aussi Subvention en droit supranational

Droits (prélèvement), 3.13, 7.31, 9.3, 12.4

Limite au coût du service, 12.4

Droits acquis, 4.26, 7.29

Droits ancestraux, 2.7

Droits antidumping ou compensateurs, 9.6

Droits culturels
Voir Droits économiques,

sociaux et culturels

Droits de douanes, 9.6

Droits de licence, 9.8, 11.9

Droits des citoyens

Entente de gestion privée d'un service public, 13.44 Protection contre l'arbitraire, 16.6

Droits domaniaux, 9.10, 9.14

Droits économiques, sociaux et culturels, 1.13, 1.18, 10.3, 10.11, 10.16, 14.11

Reconnaissance constitutionnelle des droits sociaux, 10.16

Droits fondamentaux

Acte de gouvernement, 3.18 Atteinte, 1.13 Autoréglementation, 2.31 Commission d'enquête, 3.9 Et action gouvernementale, 1.5, 1.13

Et prérogative royale, 2.13

- Contrôle judiciaire, 2.13, 15.4

Et prestation, 10.28

Et règlement, 7.32

Intérêt général, 2.8

Justice administrative, 9.1

Non-discrimination, 4.28

Politique sociale, 10.3

Pouvoir discrétionnaire, 4.3

Prélèvement, 9.23

Principe de l'égalité de traitement. 15.4

Processus de concrétisation, 10.16

Projet de règlement, 7.19

Protection, 5.26

Subvention, 14.11

Tribunal administratif, 6.10

Voir aussi Charte canadienne des droits et libertés, Charte des droits et libertés de la personne, Déclaration canadienne des droits

Droits miniers, 12.6

Droits politiques

Fonction publique, 5.20

Droits sociaux

Voir Droits économiques, sociaux et culturels

Droits syndicaux

Entente de gestion privée d'un service public, 13.44

Dualité domaniale, 15.29

Dumping, 6.15, 9.6, 9.24

Dumping environnemental, 14.25

– E –

Écoconditionnalité Voir Principe d'écoconditionnalité

École, 13.41

Éducation, 10.11

Égalité de traitement Voir Principe de l'égalité de traitement

Égalité devant la loi Voir Principe de l'égalité devant la loi

Égalité réelle, 16.1

Émission et vente de titres, 12.5

Emphytéose, 13.40, 15.30

Emploi

Distinctions, 4.32 Voir aussi Aide à l'emploi

Emploi-Québec, 5.21

Employeur

Cotisation, 9.7, 9.18, 9.29, 12.4 Livres et registres, 9.27 Prélèvement

Mandataire de l'État, 9.21

Emprunt

Autorisation, 12.5 Émission et vente de titres, 12.5 Équilibre budgétaire, 12.5 Pouvoir d'emprunt, 12.5 Prêt bancaire, 12.5 Remboursement, 12.5 Types, 12.5

Engagement des crédits

Voir Crédits

Engagement financier

Moyen d'action gouvernementale, 12.1 Solvabilité du gouvernement, 12.6

Voir aussi Budget, Crédits, Dépense

Énoncé de politique, 3.5, 11.5

Décision du gouvernement, 5.17 Définition, 2.18 Interprétation des lois, 2.10 Objectifs, 2.18, 3.6 Publicité, 2.18, 2.27

Enquête, 2.31, 3.5, 3.29

Assortie de recommandations fermes, 3.8 Avis, 3.7 Production de documents, 3.10 Publicité, 4.17 Vérificateur général, 12.26 Voir aussi Commission

d'enquête Enquêteur correctionnel, 5.26

Ensemble planifié d'actions, 5.8, 10.3

Entente

Exercice du pouvoir discrétionnaire, 4.12

Entente de gestion et d'imputabilité, 5.21, 5.22, 6.32, 9.18

Entente de gestion privée d'un service public

Cadre juridique actuel, 13.44 Contrat, 13.43 Description, 13.41

Désengagement de l'État, 13.42 Domaine d'activités, 13.41

Droit supranational, 13.45

Forme, 13.42

Partenariat public-privé, 2.27, 13.4, 13.41, 13.42, 13.44

Recours, 13.44

Responsabilités et pouvoirs conférés par la loi, 13.44

Théorie de l'alter ego, 13.44

Entente de partenariat public-privé

Voir Partenariat public-privé

Entente intergouvernementale

Coordination de l'action administrative, 2.4

Entente internationale

Souveraineté nationale, 2.29

Entreprise

Contrat gouvernemental, 2.20 Droit à la vie privée, 3.9 Législations applicables, 2.6 Responsabilité sociale, 10.11

Entreprise à capital public, 6.23

Entreprise à capital public mixte, 6.23

Entreprise à participation publique, 6.23

Entreprise d'économie mixte, 6.23, 13.41

Entreprise du gouvernement, 6.23

Entreprise privée

Offrant un service public, 6.23 Subvention de développement, 14.6

Voir aussi Entente de gestion privée d'un service public

Entreprise publique

Budget, 12.6, 12.24

- Autorisation non budgétaire, 12.5
- Budget de fonctionnement, 12.25
- Contrôle a posteriori, 12.26
- Dépense d'investissement, 12.25
- Plan d'entreprise (fédéral), 12.25
- Plan de développement (Québec), 12.25
- Rôle de l'État, 12.25

Conseil d'administration, 5.15 Contrôle financier et comptable,

6.27, 12.25

Création, 6.24, 6.25

De premier rang, 6.23, 6.25

De type holding, 6.25

Dirigeant, 6.24

Droit commun des sociétés commerciales, 6.26

Droit du travail, 6.26

Filiale, 6.23, 12.26

Fiscalité, 6.26

Gouvernance d'entreprise, 6.7, 6.23 Interventionnisme, 16.5 Loi constitutive, 6.25 Mandataire du gouvernement (ou « de la Couronne » ou « de Sa Majesté »), 6.26, 15.19 Mission de service, 11.2 Notion, 6.23 Objectifs à caractère commercial, 6.24 Patrimoine, 6.25 Pouvoir contractuel, 3.22 Pouvoir réglementaire, 7.16 Privatisation, 6.29 Rapport annuel d'activités, 12.25

Entreprise publique conjointe, 6.23

Régime juridique, 6.23, 6.25

Rapport avec les autres organes de l'Administration, 6.27

Entreprise publique intermunicipale, 6.23

Tutelle, 6.24, 6.27

Entreprise publique locale, 6.23

Enveloppe de base, 12.8

Enveloppe finale, 12.8

Environnement

Voir Développement durable, Droit de l'environnement, Dumping environnemental, Évaluation environnementale stratégique, Normes environnementales, Politique environnementale, Protection de l'environnement **Équilibre budgétaire**, 12.5, 12.6, 12.28

Équité, 3.20, 4.26, 4.29

Appel d'offres, 13.5, 13.12, 13.15
Contrat administratif, 13.5
Décision discriminatoire, 4.27
Prélèvement, 9.23, 9.25, 9.37
Prestation sociale, 10.35
Procédure contradictoire, 11.16, 11.18, 11.26
Recours interne, 11.20
Révision administrative, 4.26
Subvention, 14.9, 14.19
Tribunal administratif, 6.12
Voir aussi Principe de l'égalité

Voir aussi Principe de l'égalité de traitement

Erreur

Renseignements en matière d'autorisation administrative, 11.21

Renseignements en matière de prestation sociale, 10.20 Soumission, 13.18

Subvention, 14.19

Erreur grossière, 4.26

Erreur rédactionnelle, 4.26

Espace fiscal, 9.15

Estoppel, 4.16

Établissement public

Conseil d'administration, 6.31 Notion, 6.30 Participation, 6.31 Pouvoir réglementaire, 7.16 Rapport avec les autres organes de l'Administration, 6.32 Tutelle, 6.32 Établissement public d'éducation, 5.26, 6.30, 7.6

Établissement public de santé et de services sociaux, 6.30, 7.6

Réformes, 6.30, 6.32

État

Centralisation, 5.2

Compensation, 15.38

Décentralisation, 5.2

Guerre, 1.16

Historique, 1.14

Interventionnisme, 1.11, 1.14, 1.15, 1.20, 2.28, 4.35, 5.3, 5.6, 5.8, 7.33, 10.2, 12.2, 12.28, 13.1, 16.5

Interventions, 1.2, 1.3, 1.9, 1.11, 2.8, 16.1

- Courant d'idées favorable à la réduction des interventions, 9.37
- Dans l'économie, 16.1, 16.2, 16.5
- Développement et diversification, 1.9
- Distinction entre mission de « service » et mission de
 - « développement », 11.2

Justice administrative, 9.1

Missions, 11.2

Politique sociale, 10.3

Pouvoirs, 1.11

Protectionnisme, 2.4

Rapport de forces, 10.1

Relations entre, 2.28

Rôle dans la conduite de l'économie, 5.28

Rôle dans une société libérale, 16.1

Souveraineté, 2.29

Sources de revenus, 12.4

Voir aussi Couronne, Pouvoir exécutif, Pouvoir juridictionnel, Pouvoir législatif

État absolutiste, 1.18

État constitutionnel bourgeois, 1.18

État de droit, 1.25, 16.2, 16.6

État démocratique, 1.18

État fédératif

Voir Fédéralisme

État-gendarme

Administration, 1.14, 4.3

État mondialisé, 1.18

Voir aussi Mondialisation

État-providence

Courants critiques contemporains, 1.17, 16.1

Et ses citoyens, 10.35

Historique, 1.17, 1.18, 5.8

Pouvoir de dépenser, 12.2

Prestations, 10.1

Remise en question, 1.17

Subvention, 14.2

État-service, 1.17, 5.26, 16.1

État social, 1.18, 9.1, 10.3

État unitaire, 5.3

États-Unis, 2.31, 3.18, 4.31, 5.17, 6.15, 6.20, 7.17, 8.32, 9.6, 9.17, 12.7, 13.41, 13.45, 14.24

Éthique, 5.18, 5.20, 5.23, 5.25, 5.28, 6.31, 12.8, 13.5

Étude d'impact

Étude d'impact sur l'environnement

 Autorisation administrative, 11.17

Réglementation, 7.17, 7.18

- Résumé, 7.20, 7.21, 7.27

Voir aussi Analyse d'impact

Évaluation environnementale stratégique, 5.8

Évaluation législative, 7.23

Évasion fiscale, 9.17

Exclusion sociale

Voir Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Expectative légitime, 2.22

Processus décisionnel prévu par directive ou déclaration, 3.5 Subvention, 14.9, 14.16

Voir aussi Attente légitime

Expectative raisonnable, 8.12, 8.23, 13.5, 13.20, 14.25

Expérimentation médicale

Subvention de recherche, 14.12

Expertise médicale, 10.24

Exploitation forestière, 13.38

Exploitation minière, 13.39

Expropriation, 3.19, 6.23, 6.25, 6.28, 9.1, 15.20, 15.43

Extraterritorialité, 2.4

- F -

Faillite

Droit de préférence de la Couronne, 15.40

Prélèvement

- Faillite du mandataire, 9.21

Favoritisme, 4.12

Fédéralisme

Autorité administrative centrale, 5.8

Compétence des Pouvoirs législatifs, 1.12

Compétence territoriale, 2.4

Contrôle du Pouvoir judiciaire, 1.11

Délégation oblique de compétence administrative, 7.16, 9.15

Notion, 1.12

Partage des compétences

- En matière de prélèvements,
 9.14
- En matière de prestations, 10.13

Pluralité d'appareils étatiques, 5.2

Situation du gouvernement, 5.9 Souveraineté du Parlement, 15.5

Subvention intergouvernementale, 14.6

Filature, 10.28

Finances publiques, 12.1, 12.28, 12.29, 13.44, 16.4

Fiscalité

Cession d'espace fiscal, 9.15 Convention fiscale internatio-

nale, 9.17

Décentralisation administrative territoriale, 5.5

Dépôt d'un certificat, 3.10

Directive, 8.14, 9.26

Droit de préférence de la Couronne, 15.40

Entreprise publique, 6.26

Immunité, 15.28

Opération d'évitement, 9.26, 9.37

Règlement, 7.31

Secret fiscal, 9.25

Sources de revenus de l'État, 12.4

Voir aussi Prélèvement fiscal, Taxation

Fonction administrative, 2.2, 3.10, 6.15, 6.18, 9.1, 9.23, 9.28, 10.33, 11.20

Fonction juridictionnelle, 1.11, 1.20, 6.1, 9.1, 9.23, 11.16, 11.18, 11.20, 11.28, 16.7

Ordre professionnel, 6.21 Tribunaux administratifs, 5.26, 6.8, 6.15, 6.16, 6.18, 10.33

Fonction publique, 5.20, 5.24

Fonctionnaire, 5.20, 12.2

Capacité contractuelle, 13.6

Éthique, 5.20

Mission générale, 5.20

Sous-ministres et hauts fonctionnaires, 5.15 Fonds consolidé du revenu, 9.3, 9.22, 12.3, 12.5, 12.6, 12.15, 12.18, 12.26

Fonds général et fonds spéciaux, 12.6

Fonds d'accès à la justice, 12.6

Fonds d'amortissement, 12.5

Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la maind'œuvre, 9.8, 9.18

Fonds de financement, 12.5, 12.6

Fonds de la gestion des immeubles du Québec à l'étranger, 12.6

Fonds de la santé et de la sécurité au travail, 6.7

Fonds de suppléance, 12.21

Fonds des générations, 12.6

Fonds des ressources naturelles, 12.6

Fonds des services de police, 12.6

Fonds des services de santé, 9.18, 12.4

Fonds du Tribunal administratif du Québec, 12.6

Fonds Monétaire International (FMI), 2.25, 2.28, 2.29

Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie, 12.6

Fonds pour les PPP, 13.42, 13.44

Fonds renouvelables (fédéral), 12.6, 12.7, 12.17, 12.26, 12.28

Fonds spéciaux (Québec), 9.7, 12.6, 12.7, 12.17, 12.26, 12.28

Fonds vert, 12.6

Force majeure, 13.25, 13.29, 14.19

Forêt

Voir Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF), Exploitation forestière

Formalité administrative Voir Procédure administrative

Formalité essentielle

Voir Procédure administrative

Formation professionnelle, 10.11, 16.8

Formulaire, 9.35, 10.19, 11.16, 12.8, 12.15, 13.20

Forum de la population, 6.32

Fouille, perquisition et saisie abusives, 1.13, 9.27, 10.28

Fournisseur de biens et services

Voir Commerçant, Contrat administratif, Politique d'achat

Frais d'utilisation, 12.4

Frais de scolarité, 3.26

Frais de service, 7.17, 9.8, 9.9, 12.4

France, 1.19, 2.31, 12.6, 14.12, 15.45

Fraude, 4.26, 12.28, 14.19

Frontière

Contrôle des entrées et sorties, 3.18 Prélèvement frontalier, 7.31,

9.6, 9.14, 9.20

- G -

Garantie d'approvisionnement (G.A.), 13.38

Garantie de recouvrement

Prélèvement, 9.32

Garantie de revenu, 9.7, 10.17 Notion, 10.9

Garantie et cautionnement

Appel d'offres, 13.15 Réalisation, 13.32

Garantie légale, 13.35

Garanties procédurales

Acte pris en vertu d'un pouvoir discrétionnaire large, 3.19

Acte pris en vertu d'une procédure contradictoire, 3.20

Autorisation administrative, 11.25

Directive, 8.28

Entente de gestion privée d'un service public, 13.44

Exercice de pouvoirs susceptibles d'affecter les droits, 4.29 Exercice du pouvoir discrétionnaire, 3.29, 4.35 Procédure administrative, 4.25, 16.7

Tribunal administratif, 6.9, 6.12

GATT, 2.28, 4.31, 8.24, 9.6, 9.14, 11.10, 13.46

Règlement, 3.15

Régime des subventions, 14.21

Gazette officielle [du Canada ou du Québec]

Acte gouvernemental, 3.28 Décret, 5.13 Directive, 2.19 Projet de règlement, 7.20 Règlement, 7.21, 7.23, 7.28, 7.34

Gestion de tâches liées à la protection sanitaire des animaux

Entente de gestion privée, 13.43

Gestion des finances publiques, 12.1, 12.28, 16.4

Accès à l'information, 12.26, 12.28

Contrôle politique, 16.5

Entente de gestion privée d'un service public, 13.44

Équilibre budgétaire, 12.5, 12.6

Interdépendance des systèmes budgétaires, 12.29

Modèle de gestion (PPBS), 12.7, 12.8

Organisation administrative, 12.3

 Indice de mesure des progrès des ministères et organismes, 12.3 Pouvoir de dépenser des gouvernements, 12.2

Revenus, 12.4

Gestion des investissements publics en infrastructures

Soumission d'un plan annuel, 13.43

Gestion des parcs, 13.41

Budget de dépenses par programme (Tableau IV), 12.7

Gestion des ressources, 5.12, 5.21, 12.3, 12.26

Gestion des services administratifs

Entente de gestion privée, 13.41

Gestion des services publics

Entente de gestion privée, 13.41

Gestion des terres du domaine de l'État et des bâtiments

Entente de gestion privée, 13.43

Gestion des titres miniers (GESTIM), 13.39

Gestion privée

Voir Entente de gestion privée d'un service public

Gestion publique

Voir Gestion des finances publiques, Nouvelle gestion publique

Gouvernance, 1.18, 6.23, 16.2

Vocable de « bonne gouvernance », 16.2

Vocable de « gouvernance publique », 16.2

Gouvernance d'entreprise, 6.7, 6.23, 16.2

Gouvernement

Acte, 3.18

Autorisation en matière de crédits, 12.16

Autorité de tutelle, 5.6, 5.16

Contrat administratif, 3.22,

13.47

Contrôle politique, 16.4

Coordination de l'action gouvernementale, 5.16

Décision, 5.17

Désignation nominative d'un organisme, 6.1

Engagements financiers *V*. Gestion des finances publiques

Et la loi, 15.1

Gestion des finances publiques, 12.1, 12.3, 12.28

Nomenclature des appellations juridiques relatives au gouvernement, 5.9

Notion, 1.13, 5.9

Pouvoir de dépenser, 12.2

Pouvoir de nomination, 5.15, 16.4

- Politiques et pratiques, 5.15

Pouvoir de surveillance, 5.16

Pouvoir réglementaire, 5.14, 7.16

Prérogative royale, 5.9

Processus de décision, 5.17

Projet de prévisions budgétaires, 12.10

Projet de loi comportant des dépenses publiques, 5.9

Rapport avec les tribunaux administratifs, 6.13

Règlement, 3.15, 7.28

Rôle d'acteur étatique, 5.9

Rôle du juriste, 16.8

Situation constitutionnelle, 5.9

Subordination de l'Administration, 1.24

Voir aussi Bureau du Conseil privé, Conseil des ministres, Ministère du Conseil exécutif

Gouvernement local, 5.5

Gouvernement responsable, 1.13, 1.14, 5.3, 5.9, 5.15, 5.17, 5.18, 5.23, 5.28

Gouverneur en conseil, 5.9, 5.15, 5.24, 6.5, 6.15, 6.27, 6.29, 7.7, 7.20, 7.21, 7.33, 9.19, 12.16

Gouverneur général, 2.17, 5.9, 12.12

Grande-Bretagne, 1.11, 1.18, 2.31

Agence, 5.21

Autorisation administrative, 11.2

Centralisation administrative, 5.3

Déconcentration administrative, 5.4

Et droit administratif, 1.20, 1.21

Gestion des finances publiques, 12.1

Impôt, 9.12

Ministère, 5.21

Prélèvement fiscal, 7.31

Responsabilité ministérielle, 5.18

Greffier du Conseil exécutif et secrétaire général, 5.10, 5.13, 5.20

Greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet, 5.10, 5.13, 5.17, 7.19, 7.21, 15.39

Groupe d'intérêt

Participation à l'élaboration des politiques, 2.31 Recherche d'un consensus, 2.32

Groupes autochtones

Voir Collectivités autochtones

Groupes de pression Voir Lobbyisme

Guerre

Et dirigisme, 1.16

Guichet unique, 5.6

Guide, 2.21, 11.5

Guide des approvisionnements, 13.20, 13.23

- H -

Habilitation de sécurité, 3.18

Haut fonctionnaire

Assimilé à un sous-ministre, 5.15

Imputabilité, 5.18, 5.25

Hydro-Québec, 2.18, 6.23, 6.24, 12.5, 12.6, 13.44

Hypothèque légale, 9.32, 15.30, 15.31

- T -

Île-du-Prince-Édouard, 15.45

Immigration, 1.3, 2.14, 2.19, 3.6, 3.10, 5.19, 9.8, 9.20, 10.20, 11.20, 15.25

Immunité de la Couronne

Voir Couronne

Immunité fiscale, 15.28

Impartialité

Appel d'offres, 13.12

Composition des tribunaux administratifs, 6.11

Contrat administratif, 13.47

Devoir d'agir équitablement, 13.5, 14.9

Devoir du tribunal d'agir de façon impartiale, 6.9, 14.9

Droit à une audition publique et impartiale, 1.13, 4.29, 4.30, 5.27, 6.12, 11.18

Droit à une justice administrative impartiale, 14.9

Exercice de la fonction de juger, 6.9

Exigence d'impartialité dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle, 1.11, 4.29, 6.11

Instance de révision, 13.46

Organisme de régulation, 6.16, 6.18

Pouvoir discrétionnaire, 2.3

Procédure, 16.7

Recrutement et promotion des fonctionnaires, 5.20

Règle nemo judex in sua causa (principe d'impartialité), 8.27

Impôt

Et cotisation d'assurance sociale, 9.7

Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie (impôt sur le tabac), 12.6

Interprétation, 9.5

Principe du consentement, 9.12

Voir aussi Crédits d'impôt, Fiscalité

Impôt direct, 9.5, 9.14

Impôt foncier, 9.18

Impôt indirect, 9.5, 9.14

Impôt minier, 9.18

Impôt personnel, 9.5

Impôt réel, 9.5

Impôt sur le revenu, 9.15, 9.16, 9.18, 9.21, 9.23, 9.29, 9.35

Imputabilité, 1.22, 5.6, 5.18, 5.20, 5.25, 6.13, 6.23, 6.32, 9.37, 10.17, 12.6, 12.28, 16.3, 16.4, 16.6

Voir aussi Convention de performance et d'imputabilité, Entente de gestion et d'imputabilité

Indemnisation de la perte de revenu de travail occasionnée par la naissance ou l'adoption d'un enfant

Voir Assurance parentale

Indemnisation des lésions professionnelles, 9.7, 10.6

Indemnisation des victimes d'accident de chasse, 10.8, 10.33

Indemnisation sociale, 9.7, 10.8, 10.27

Indemnité

Décision, 3.21

Indicateur de performance, 5.21, 12.26

Inégalités entre les personnes Voir Croissance et réduction des inégalités, Droit des inégalités

Influence indue

Forme, 4.22 Notion, 4.22

Infraction réglementaire, 7.33

Infrastructure Québec, 6.7

Ingérence

Voir Influence indue

Injonction, 3.10, 13.34, 14.20, 15.33

Inspection, 11.25, 13.26, 13.41

Instance locale, 6.31

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, 6.30

Institution administrative

Crise, 16.2

Institution sans but lucratif

Distinction, 4.32

Instructions

Voir Appel d'offres, Directive

Intégration économique

Entente de gestion privée d'un service public, 13.41 Intérêt public, 2.28

Intelligence artificielle, 5.22, 16.7

Intérêt général

Classe dominante, 2.8
Contrat administratif, 13.5, 13.47
Définition, 2.8
Dérogation législative, 2.8
Détermination, 2.8
Et liberté individuelle, 16.1
Et loi, 2.8
Mise en œuvre des choix politiques, 1.23
Primauté, 5.20, 7.16

Intérêt privé ou particulier, 2.8

Négociation, 2.27

Intérêt public

Acceptabilité sociale, 11.17, 11.28

Administration centrale, 5.28

Autorisation administrative, 11.6, 11.15, 11.18, 11.24, 11.25, 11.28

Décision du gouvernement, 5.17

Intégration économique, 2.28

Interprétation restrictive, 2.9

Notion, 2.8, 2.10, 2.23, 5.6

Prélèvement

— Finalités d'intérêt public, 9.3

Règlement, 7.17, 7.27

Subvention, 14.12

Intérêts, 3.26, 15.38

Interprétation des lois

Accords et traités internationaux, 2.10 Codes et normes, 2.21

Débats parlementaires, 2.10 Déclaration du redevable, 9.26

Délégation de pouvoirs, 5.22

Distinction entre devoir et pouvoir, 2.3

Droit civil, 2.10

Finalité plurielle, 11.5

Historique législatif, 2.10

Interprétation administrative, 2.23

Loi fiscale, 9.26

Lois connexes, 2.10

Lois constitutionnelles, 2.10

Lois québécoises, 1.21

Objet de la loi, 2.10, 2.11

Pouvoir accessoire implicite, 3.5

Pouvoir discrétionnaire, 1.27

Prestation sociale, 10.23

Principe de l'égalité devant la loi, 4.34

Règlement, 7.4, 7.5

Sources intra-législatives, 2.10

Stratégie, 5.8

Valeurs sociales, 2.10

Intervention extérieure

Prévue par le législateur, 4.23

Voir aussi Influence indue

Interventionnisme étatique

Activités de surveillance et de répression, 7.33, 9.36, 10.31, 11.27

Dans l'économie, 11.7, 16.5 Et pouvoir discrétionnaire, 4.35 Historique, 1.15, 10.2, 13.1 Intégration économique, 2.28, 11.28

Organisme de régulation, 6.16 Réglementation, 7.34 Solidarité sociale, 10.5

Voir aussi Entreprise publique, État, Subvention

- J -

Jugement déclaratoire, 13.34, 14.20

Jurisprudence

Source du droit, 1.25 Source du droit administratif, 1.5

Justice administrative

Règles, 6.12, 8.23, 9.1, 9.23, 9.37, 10.4, 10.19, 10.25, 10.30, 10.33, 11.1, 11.5, 11.16, 11.18, 11.19, 11.20, 11.26

Respect des droits, 16.6

 $Voir\ aussi\ {f Tribunal\ administratif}$

Justice fiscale, 9.23, 9.37

Justice naturelle, 2.3, 2.18, 2.22, 3.20, 4.17, 4.26, 4.29, 6.12, 7.32, 8.23

– K –

Keynes, John Maynard, 10.2

- L -

La Financière agricole du Québec, 9.7, 9.23, 10.12, 10.17, 14.12

Langue

Acte discrétionnaire, 3.25
Discrimination, 4.28
Privatisation d'une entreprise
publique, 6.29
Subvention, 14.12

Législation fiscale et douanière

Interprétation (fédéral), 9.19

Lésions professionnelles Voir Indemnisation des lésions professionnelles

Lettre d'interprétation, 9.26

Libéralisme, 1.14

Interventionnisme de l'État, 1.15

Liberté de circulation, 2.4

Lieutenant gouverneur, 2.17, 5.9, 12.12

Lieutenant gouverneur en conseil, 5.9

Ligne de conduite, 2.23, 3.6, 4.10, 4.11, 5.7, 13.40, 14.9

Ligne directrice
Voir Directive

Livre des crédits, 12.3, 12.6, 12.12

Lobbyisme, 2.31, 2.32, 5.18, 5.20, 5.23, 5.28, 6.2, 7.20, 16.5

Logement, 10.11

Loi

Abrogation, 4.7

- Acte administratif (unilatéral ou bilatéral)
- Application de la Loi sur la justice administrative, 3.13

Acte de gouvernement, 3.18

Application négociée d'une norme, 4.12

Champ d'application, 2.6

Clause dite d'objets, 2.10

Code civil du Québec, 2.10

Compétence territoriale d'un organisme, 2.4

Conventions et accords internationaux, 2.10

Délégation du pouvoir discrétionnaire, 4.13, 4.18

Disposition privative, 1.24

Distinction prévue à la loi, 4.28

Droit de la Couronne de s'en prévaloir, 15.14

- Conditions d'exercice, 15.15

Droits et immunités de la Couronne, 15.13, 15.25

Encadrement du pouvoir discrétionnaire, 2.7, 3.3

Énoncé global de la politique, 2.10

Énumération des devoirs, 2.10

Et directive, 2.19, 8.9

Et lois connexes, 2.10

Et prérogative royale, 2.14

Conséquences juridiques,
 2.15

Et règlement, 7.3, 7.26

Finalité, 7.27

Garantie procédurale, 3.20

Identité entre loi et règlement V. Similitude entre loi et règlement

Intérêt général, 1.23, 1.24, 2.8

Interprétation manifestement déraisonnable, 1.27

Intervention dans le processus décisionnel, 4.23

Loi fédérale sur la responsabilité, 12.26, 12.28, 13.6

 Modifications apportées à la Loi sur la gestion des finances publiques, 12.28

Loi sur la gouvernance des sociétés d'État

- Aspects significatifs, 6.23
- Catégorie de « société d'État », 6.23
- Champ d'application, 6.7,
 6.23
- Conseil d'administration (administrateurs indépendants), 6.7, 6.23, 6.28
- Date d'adoption, 6.23
- Mécanismes de tutelle, 6.23
- Objectifs de qualité de la gestion, d'efficacité, de transparence et d'imputabilité, 6.7, 6.23
- Organismes assujettis à la loi, 6.1, 6.6, 6.7, 6.23, 6.28
- Régime général des entreprises publiques québécoises,
 6.23
- Règles de gouvernance d'entreprise, 6.7

Modification, 4.6

Multiplication, 16.2

Objet, 2.10

- Sources, 2.10

Participation de groupes d'intérêts, 2.27

Pouvoir discrétionnaire, 4.2, 4.24

Pouvoirs accordés, 2.10

Préambule, 2.10

Prélèvement, 9.3

Présomption de constitutionnalité, 1.23, 2.10

Principe de l'égalité de traitement, 4.27

Principe de l'égalité devant la loi, 4.31, 4.34

- Dérogation, 15.6, 15.7

Processus décisionnel, 2.10, 3.10

Refus d'appliquer, 4.6, 4.7

Règlement d'application, 2.11

Révision administrative, 4.26

Sanction royale, 2.17, 3.18

Similitude entre loi et règlement, 7.5

Soumission à la loi, 15.2

Soumission volontaire de la Couronne, 15.8, 15.16

- Inclusion implicite, 15.12
- Inclusion par déduction nécessaire, 15.13
- Mention expresse, 15.11
 Source du droit administratif,

Source du droit des subventions, 14.4

1.5

Suprématie législative, 7.5

Valeurs communes enchâssées dans la Constitution, 2.10

Voir aussi Interprétation des lois, Projet de loi, Règlement

Loi fiscale, 9.18, 9.19, 9.23, 9.25 Interprétation, 4.26, 7.31

Au Québec, 9.7, 9.18, 9.26Projet, 9.12, 9.13, 9.26

Loi ordinaire, 2.2, 14.4

Loi organique, 5.8, 5.19, 5.25, 5.26, 6.6, 6.11, 6.12, 6.15, 9.18, 12.24

« Loi pauvreté »

Voir Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Loi prépondérante, 2.2, 2.10

Loi spéciale

Pouvoir d'un organisme, 2.5

Lois constitutionnelles

Contrôle exercé par le Pouvoir judiciaire, 1.11

Et action gouvernementale, 1.13

Et loi, 2.10

Et règlement, 7.25

Immunité de la Couronne, 15.24

Interprétation des lois, 2.10

Principe de justice fondamentale (valeur supralégislative), 3.20

Voir aussi Constitution, Droit constitutionnel

Lois sur les droits de la personne

Non-discrimination, 4.28

Subvention, 14.4

Voir aussi Droits fondamentaux

Loto-Québec, 6.24

Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Voir Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Lutte contre les changements climatiques

Voir Changement climatique

- M -

Maintien de la paix, 3.18

Mandat

Prélèvement, 9.21, 9.29, 9.30

Mandat apparent, 4.16, 13.6

Mandat continu, 4.26

Mandat spécial

Dépense, 12.22

Mandataire de la Couronne

Degré de contrôle exercé par l'administration centrale, 15.19

Démarche proposée au juriste, 15.23

Entreprise publique, 15.19 Organisme décentralisé, 15.17

 Critère relatif aux fonctions et pouvoirs, 15.20

Perte du statut, 15.22 Qualification, 15.17

- Critères jurisprudentiels, 15.18
- Étendue du mandat, 15.17
- Interprétation judiciaire, 15.21

Règle de la soumission volontaire à la loi, 15.16

Manuel, 2.21, 3.5

Marchandage de soumissions, 13.20

Marché, 16.2

Marché public

Convention et accord internationaux, 13.45, 13.46

Définition, 13.45 Entente de gestion privée, 13.41 Non-discrimination et transparence, 13.45, 13.46

Médiation, 6.22, 11.18, 13.34, 13.44, 13.47

Mémoire, 2.19, 5.13

Avis et observations, 5.17 Contenu, 5.17 Préparation, 5.17 Projet de règlement, 7.18 Transmission, 5.17

Mesure

Procédure de mise en œuvre, 3.28

Mesure complémentaire ou alternative non financière, 14.26

Mesure conservatoire

Acte prédécisionnel, 3.5 Autorisation administrative, 11.25 Catégorie, 3.10 Sanction contractuelle, 13.33

Mesure d'accompagnement social

Voir Accompagnement social

Mesure d'aide à l'emploi Voir Aide à l'emploi

Mesure d'assistance financière Voir Assistance financière

Mesure d'internement administratif, 3.18

Mesure d'urgence, 3.18

Mesure discriminatoire Voir Discrimination

Mesure financière, 14.26

Mesure fiscale

Répercussions, 2.25

Méthode de budgétisation par programme

Voir PPBS

Mexique, 4.31, 6.15, 8.32, 9.6

Mine

Voir Exploitation minière

Ministère

Budget, 12.3, 12.6

- Enveloppe de base, 12.8

Communication avec un administré, 5.22

Création, 5.19

Définition, 5.19

Délégation de pouvoirs, 5.22

Évolution, 5.19

Exercice du pouvoir, 5.22

Hiérarchie, 4.23, 5.21

Instance de consultations, 6.2

Mémoire au conseil des ministres, 5.17

Missions, 5.19

Organismes de service spéciaux, 5.21

Personnel, 5.20

Plan stratégique, 5.18

Politiques ou orientations d'application transversale, 5.21

Représentation, 4.15

Structure interne V. Hiérarchie

Surveillance, 5.16, 5.21 Voir aussi Ministre, Sous-ministre

Ministère à vocation horizontale

Fonction, 5.19

Ministère à vocation sectorielle

Compétence, 2.4 Fonction, 5.19

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Importance des subventions, 14.2

Promotion sociale, 10.17

Ministère de l'Emploi et du Développement social, 10.18

Ministère de la Culture et des Communications

Importance des subventions, 14.2

Ministère de la Justice

Bureau des infractions et amendes, 5.21

Fonds des registres, 12.6

Projet de loi, 5.17

Projet de règlement, 7.19

Ministère de la Justice (fédéral)

Organisme de services communs, 13.10

Projet de loi, 5.17

Projet de règlement, 7.19

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Directive, 3.16

Importance des subventions, 14.2

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

Importance des subventions, 14.2

Ministère des Anciens combattants, 10.18

Ministère des Finances

Budget des ministères et organismes, 12.8 Fonds de financement, 12.6 Fonds de suppléance, 12.21 Prélèvement, 9.13

Ministère des Pêches et Océans, 5.21

Ministère des Relations internationales

Fonds de la gestion des immeubles du Québec à l'étranger, 12.6

Ministère des Services publics et de l'approvisionnement, 5.21

Ministère des Transports

Biens excédentaires du domaine public, 13.40 Contrat administratif, 13.34

Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux

Conseil de règlement des contrats, 13.34
Contrat administratif
Sanction, 13.34
Politique d'achat, 13.21

Soumission publique, 13.10

Ministère du Conseil exécutif

Fonctions, 5.10, 5.11, 5.17 Mémoire, 5.17 Organigramme, 5.10 Principal fonctionnaire, 5.10 Secrétariat aux emplois supérieurs, 5.15

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Budget de dépenses par portefeuilles et programmes (Tableaux III et IV), 12.7

Ministère du Revenu, 4.26, 9.15, 9.18

Voir aussi Agence du revenu du Québec

Ministère du Revenu national

Fonctions, 9.19

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Assistance sociale, 10.17
Assurance parentale, 10.17
Ententes de délégation de fonctions, 13.41
Organigramme, 5.19
Promotion sociale, 10.17
Unités autonomes intégrées au Ministère, 10.17

Ministre, 1.13

Acte de gouvernement, 3.18

Approbation du gouvernement, 3.12

Autorité de tutelle, 5.6

Autorité hiérarchique, 5.16

Cabinet, 5.20 Capacité contractuelle, 13.6 Capacité normative, 5.19 Charge, 5.9 Circulaire administrative, 3.27 Conflit d'intérêts, 5.18 Contrat administratif, 3.22 Démission, 5.18 Désignation, 5.9 Désignation nominative d'un organisme, 6.1 Fonctions, 5.19 Lettre de mandat, 5.9 Lignes directrices, 8.19 Obligation de loyauté, 5.9 Personnalisation du pouvoir, 5.18 Pouvoir de délégation, 4.18 Pouvoir de nomination, 5.15 Pouvoir de tutelle, 5.16, 5.18, 6.32 Pouvoir réglementaire, 3.15 Procédure contradictoire, 3.20 Programme ad hoc d'aide financière, 14.6

- Principe, 5.9

Règlement, 7.28

Représentation, 4.15

5.19, 5.22, 5.28

Sanction politique, 5.18
 Situation constitutionnelle, 5.18
 Solidarité collective, 5.9
 Surveillance, 5.16

Responsabilité, 5.9, 5.15, 5.18,

Voir aussi Ministère, Sousministre

Ministre d'État, 5.9

Ministre de l'Éducation

Pouvoir de tutelle, 6.32

Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Évaluation prévisionnelle des impacts, 5.17

Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

 Fonction de conseil, de suivi et d'information, 10.17

Ministre de la Justice

Autonomie, 5.9 Refonte des règlements, 7.21

Ministre de la Santé et des Services sociaux

Conseil d'administration des agences de la santé et des services sociaux (pouvoir de désignation), 6.32

Évaluation prévisionnelle des impacts, 5.17

Orientations, 6.31

Pouvoir de tutelle, 6.32

Ministre de la Sécurité publique

Ministre responsable de l'Agence des services frontaliers du Canada, 9.20

Ministre des Finances

Autonomie, 5.9

Discours du budget, 12.12

Fonctions, 9.18, 9.22

Gestion des finances publiques, 12.3, 12.10

- Rapport au Parlement, 12.26

Société québécoise des infrastructures, 6.7

Ministre des Ressources naturelles

Location ou vente de terres publiques, 13.40

Ministre des Transports

Concertation avec le Bureau de la concurrence, 2.9

Ministre délégué, 5.9

Ministre responsable, 5.9

Ministre responsable d'un ministère (fédéral), 5.9

Mise en demeure, 3.28

Mode de prestation de services Voir Prestation de services

Monarchie, 1.20, 5.9, 6.2, 12.1, 15.2

Mondialisation, 1.5, 1.17, 1.18, 6.22, 9.6, 11.28, 12.29, 13.41, 16.1

Montesquieu, 1.11

Municipalité

Acte bilatéral, 3.13
Acte unilatéral, 3.13
Budget, 12.6
Contrat administratif, 3.22
Création, 5.5
Entente illégale, 4.12
Finance municipale, 12.6
Incidence du fédéralisme, 15.5
Limites territoriales, 2.4
Non-discrimination, 4.28
Permis de construire, 3.25, 11.6
Prélèvement, 9.11

Principe de l'égalité devant la loi, 4.32 Règlement imprécis, 7.28 Subvention administrative, 14.6

Municipalité régionale de comté

Voir aussi Conseil municipal

Création, 5.5

-N-

Naissance d'un enfant (prestations d'assurance parentale)

Voir Assurance parentale

Nationalisation, 6.25, 12.24

NAVCANADA, 13.44

Néolibéralisme, 1.17, 5.17, 7.34, 9.37, 11.28

New York (État), 13.21

Non-délégation

Voir Règle delegatus non potest delegare

Non-discrimination

Notion, 4.28, 4.32 Subvention, 14.11

Norme juridique

Caractère hiérarchique, 1.27, 2.2 Élaboration, 2.31 Notion, 7.2 Principe de subsidiarité, 2.2 Règlement, 7.2

Normes

Actes unilatéraux, 3.13

Autorisation administrative

 Conditions techniques, 11.12
 Délégation illégale d'un pouvoir discrétionnaire, 4.13

Libellé, 4.20

Normes de service, 7.17

Politique d'allégement des normes de nature législative et réglementaire, 5.10, 5.17, 7.17, 7.34, 9.37, 16.5

Politique gouvernementale, 2.22 Règlement, 7.2

Voir aussi **Décision administra-**tive

Normes environnementales, 2.29

Subvention, 14.12

Notes explicatives et techniques, 9.26

Nouveau-Brunswick, 13.21

Nouvelle gestion publique, 5.20, 6.6, 10.35

Nouvelle-Zélande, 9.6

Numéro d'assurance maladie, 10.19

Numéro d'assurance sociale, 10.19

Nunavut, 5.5

- O -

Obligation de diligence

Prélèvement

Traitement de l'opposition, 9.53

Prestation sociale, 10.20

Obligation de motiver

Autorisation administrative, 11.19

Décision des organismes de l'État, 15.45

Décision du tribunal administratif (décision finale), 6.12

Dérogation législative (intérêt général), 2.8

Recours en révision, 10.33 Soumission (rejet général), 13.20

Obligations internationales du Canada, 2.25, 7.17, 13.46

Office d'investissement du régime de pensions du Canada, 9.7, 9.22

Office de financement de l'assurance-emploi, 9.7

Office de producteurs agricoles, 9.23

Office des professions du Québec

Composition, 6.21 Fonctions, 6.21

Officier public

Destitution, 3.18
Limites du mandat et de l'habilitation, 4.16
Nomination, 3.18

Ombudsman des contribuables, 9.19

Ontario, 13.21, 13.41, 15.33, 15.45

Opposition, 9.35

Optimisation des ressources, 5.25, 6.27, 12.26, 14.27

Ordonnance, 3.15, 5.22, 11.25, 11.26

Ordre de sursis, 3.10

Ordre professionnel

Autorégulation, 6.21

Organe central indépendant, 5.23

Organe de contrôle de la qualité des rapports entre l'Administration et les administrés, 5.26

Organe de gestion de la fonction publique, 5.24

Organe de l'Administration

Assujettissement à la *Charte*, 1.13 Mandataire du gouvernement, 1.13

Organe électif local, 9.3

Organisation administrative

Techniques, 5.2 Transparence, 6.33

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 5.17, 7.17, 9.17, 9.37, 16.5

Organisation de services communs (OSC), 13.10

Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), 2.28 Organisation mondiale des douanes (OMD), 9.6

Organisation mondiale du commerce (OMC), 2.28, 3.16, 4.31, 6.15, 8.24, 8.32, 9.6, 11.10, 13.21, 13.23, 13.45, 14.3, 14.4, 14.12

Régime des subventions, 14.21

Organisme administratif

Application d'une politique, 2.18
Autofinancement, 12.6
Autorité de tutelle, 5.6
Budget, 12.3, 12.6
Enveloppe de base, 12.8
Capacité contractuelle, 13.6
Conventions de performance et d'imputabilité, 5.21

Décentralisation, 6.1 Décision, 2.23

Cohérence, 4.29Dirigeants

- Désignation, 5.15
- Imputabilité, 5.18

Enquête, 3.9

Fonctions, 6.1

Instance de consultations, 6.2 Législation québécoise, 5.6

Limites matérielles, 2.5

Limites territoriales, 2.4

Mandataire de la Couronne, 15.17, 15.20

Membres, 5.15

NT 0.00

Normes, 2.22

Pouvoir réglementaire, 3.15

Voir aussi Autorité administrative

Organisme budgétaire, 5.18, 6.1, 7.20, 10.20, 10.22, 12.3, 12.7, 12.27

Organisme consultatif, 2.31

Avis, 3.7

Compétence, 6.4

Composition, 6.3

Consultation sans référence à une décision, 6.4

Entreprise publique, 6.23

Évolution du droit constitutionnel et du droit international, 6.2

Fonctions, 6.2

Pouvoir réglementaire, 7.16

Publicité de la consultation, 6.4

Rapport avec les autres organes de l'Administration, 6.4

Résultat de la consultation, 6.4

Voir aussi Commission d'enquête

Organisme de gestion administrative

Entreprise publique, 6.23

Fonctions, 6.6

Gouvernance d'entreprise, 6.7, 6.23

Pouvoir contractuel, 3.22

Pouvoir réglementaire, 7.16

Procédure contradictoire, 3.20

Organisme de gestion administrative spécialisé en matière de prélèvements

Voir Agence des services frontaliers du Canada, Agence du revenu du Canada

Organisme de l'ordre administratif, 6.8

Organisme de régulation

Composition, 6.17 Corégulation, 6.16 Décision, 6.18

Directive, 7.8

Entreprise publique, 6.23

Fonctions, 6.16

Mécanismes de résolution des différends, 6.18

Pouvoir réglementaire, 7.16, 7.24

Pouvoirs, 6.18

Procédure, 6.18

Rapport avec les autres organes de l'Administration, 6.19, 6.33

Redevance, 9.8

Renouveau de la régulation, 6.22

Organisme de régulation économique, 6.16, 16.5

Autorisation administrative, 11.7, 11.9, 11.12, 11.28

Décision, 2.23, 3.16, 3.20

Directive, 8.19

Organisme de service spécial

(**OSS**), 5.21, 5.22, 13.10

Organisme décentralisé Voir Décentralisation

Organisme hybride, 2.4, 2.26

Organisme quasi judiciaire, 4.29

Organisme supranational, 2.28

Ostensible authority Voir Mandat apparent

– P –

Paiements de transfert, 12.4, 12.6

Panneau-réclame

Location de superficie, 13.40

Parc destiné à des résidus miniers, 13.40

Parlement, 1.11

Contrôle *a posteriori* sur le budget, 12.26, 12.28

Contrôle de l'Administration, 5.18, 5.23, 5.28, 6.33, 16.4

Contrôle des dépenses fiscales, 12.26

Contrôle sur la réglementation, 7.23, 7.34

Dissolution, 3.18

Gestion des finances publiques, 12.3, 12.8, 12.26

Intérêt général, 1.23

Lois relevant de la notion de Constitution, 1.13

Pouvoir discrétionnaire, 1.27, 2.2

- Délégation, 4.19

Prévisions budgétaires, 12.7, 12.11

Pouvoir réglementaire, 7.21

Processus de prélèvement, 9.23

Prorogation, 3.18

Règles de fonctionnement, 5.9

Souveraineté, 1.11, 2.14, 12.16, 15.4

 Incidence du fédéralisme, 15.5

Subordination de l'Administration, 1.24

Voir aussi Autorisation parlementaire, Commission parlementaire, Contrôle parlementaire, Débats parlementaires, Pouvoir législatif Partage des compétences, 1.12, 1.13, 1.27, 2.5, 2.6, 2.9, 2.12, 4.19, 8.16, 9.7, 9.14, 9.15, 9.35, 10.13, 12.2, 14.6, 15.24

Partenariat, 14.7

Partenariat public-privé, 13.4, 13.41, 13.42, 13.44, 14.2, 14.27

Participation

Élaboration d'une politique gouvernementale, 2.31, 2.32

Voir aussi Groupe d'intérêt, Lobbyisme

Participation citoyenne, 1.18, 1.26, 2.31, 6.31, 10.11, 11.28

Passeport

Contrôle, 3.18

Prérogative royale, 2.12

Patrimoine

Autorisation administrative, 11.24, 11.26

Entreprise publique, 6.25

Patrimoine fiduciaire d'utilité sociale, 9.22

Patronage, 13.5, 13.14, 14.2

Pauvreté

Voir Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Péage autoroutier, 9.9, 13.44

Pêche, 13.37

Pénalité

Voir Sanction administrative, Sanction pénale

Pensée stratégique, 5.8

Pension alimentaire, 9.18

Pension de vieillesse, 10.7, 10.9, 10.13, 10.30

Péremption d'instance, 15.38

Péréquation, 12.4

Permis, 3.14, 3.24, 3.26, 4.14

Activités exercées sur le domaine public, 13.37

Construction, 3.13

Demande, 11.16

Exploitation forestière, 13.39

Exploitation minière, 13.39

Pêche, 13.37

Pourvoirie, 13.37

Preuve, 11.16

Source de revenus, 12.4

Voir aussi Autorisation administrative

Permis commercial

Redevance de nature réglementaire, 3.13

Permis de prospection, 13.39

Perquisition et saisie, 4.2

En matière d'autorisation administrative, 11.26

En matière de prélèvement, 9.27, 9.32

En matière de prestation, 10.28

Intérêt général, 2.8

Voir aussi Fouille, perquisition et saisie abusives

Personne désignée, 4.23, 5.23

Personne en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale

Voir Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Personne morale

Prélèvement

Garantie de recouvrement,9.32

Protection en vertu de la *Charte* canadienne, 3.18

Personne morale de droit public, 4.4, 5.3, 5.6, 9.32, 13.10, 13.42, 13.44, 13.45, 14.10, 15.16, 15.29, 15.31

Peuples autochtones

Voir Collectivités autochtones

« Peut »

Interprétation, 2.3

Placement en institution, 3.18, 4.28

Placements, 9.2, 9.22, 9.24, 12.4, 15.19

Plan, 5.8

Plan annuel de gestion, 5.8, 5.18

Plan d'action gouvernemental, 5.8

Assistance sociale, 10.10

Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, 10.3, 10.10, 10.11, 10.16

Planification budgétaire, 12.8

Plan d'activités ou **d'entreprise**, 5.8, 5.18

Plan d'effectifs médicaux, 5.8, 6.32

Plan d'organisation, 4.35, 6.32

Plan d'utilisation optimale de ressource, 12.25

Plan de répartition des ressources financières, 6.32

Plan financier pluriannuel, 12.8

Cycle de planification pluriannuel (fédéral), 12.8

Plan ministériel, 5.18

Plan prospectif de réglementation, 7.17, 7.20

Plan stratégique, 5,8, 5.18, 6.7, 6.13, 6.23, 6.32, 7.17, 12.3, 12.7

Police économique, 16.5

Politique administrative

Exercice du pouvoir discrétionnaire, 4.7

Illégalité, 4.11

Principe de l'égalité de traitement, 4.30

Source du droit des subventions, 14.4

Voir aussi Pratique administrative

Politique budgétaire, 9.13, 12.8, 12.12, 12.26

Politique culturelle, 6.16

Politique d'achat

Directive, 8.16

Discrimination positive, 4.33

Droit supranational, 13.46

Exigences, 13.21

Objet, 13.21, 13.47

Orientations principales, 13.21

Promotion de l'égalité dans l'emploi, 13.21

Respect d'accords intergouvernementaux, 13.21

Soumission publique, 13.10, 13.20

Système d'achats (Québec), 13.10

Voir aussi Appel d'offres, Contrat administratif

Politique de réglementation Voir Réglementation

Politique des services **communs**, 13.10

Politique environnementale, 6.16

Politique gouvernementale

Action concertée, 2.26

Application, 2.18

Contrôle, 4.25

Élaboration, 2.18, 2.30

- Participation, 2.31

Globalisation, 2.4

Uniformisation, 2.22

Voir aussi Énoncé de politique

Politique internationale

Acte de gouvernement, 3.18

Politique réglementaire, 7.17

Politique sociale, 6.5, 6.16, 10.3, 10.11, 10.16

Politique sur l'allégement réglementaire et administratif, 5.10, 5.14, 5.17, 5.21, 7.17, 7.34, 9.37, 16.5

Poursuite pénale

Discrétion de l'Administration, 4.9

Violation mineure à une loi ou règlement, 4.8

Pourvoi en contrôle judiciaire, 2.31, 4.6, 14.20

Pouvoir

Notion, 2.3

Pouvoir accessoire

Contrant liant le pouvoir accessoire dévolu à l'autorité administrative, 4.12

Loi d'interprétation, 3.5

Pouvoir administratif, 1.11, 8.9

Pouvoir censorial, 1.11

Pouvoir de révision explicite, 4.26

Voir aussi Révision administrative

Pouvoir discrétionnaire

Abus de pouvoir, 2.9, 2.22, 3.12 Acte de politique générale, 3.19 Acte pris en vertu d'un pouvoir discrétionnaire large, 3.19

Arbitraire, 4.25

Autolimitation, 2.16

Bail minier, 13.39

Caractère limité, 2.3

Caractère permissif, 4.9

Concertation, 3.29

Consensus, 2.32

Contrat administratif, 4.2, 4.12, 13.9, 13.28

Décision, 2.23, 3.19

- Contrôle judiciaire, 2.7
- Réforme, 3.29

Décision retardée sans justification suffisante, 4.6

Délégation, 4.13, 4.18

Désignation des dirigeants et membres d'organismes décentralisés

- Restrictions, 5.15

Devoir d'agir en toute impartialité, 2.3

Encadrement, 16.3

Encadrement constitutionnel, 2.4, 2.7

Encadrement législatif, 2.7, 3.3

Et autorisation administrative, 11.4, 11.5, 11.20

Et compétence liée, 3.25

Et droits ancestraux, 2.7

Et formation du droit, 1.27

Et interprétation des lois, 1.27, 2.10

Et loi, 2.7

Et nouvelles technologies, 16.7

Et prélèvement, 9.26, 9.36

Et prestation, 10.4, 10.27

Et règlement, 2.11, 7.26, 7.28

Et subvention, 14.7, 14.9, 14.19, 14.20, 14.24

Exercice, 3.2, 3.29, 4.1, 4.4, 4.5, 4.35

- Dans un sens déterminé,
 4.12
- En la manière prévue par la loi, 4.24
- Exercice seul, 4.13
- Par son titulaire seul, 4.13
- Respect de la règle d'égalité de traitement, 4.27
- Sous la dictée d'un tiers, 4.21

Finalité, 2.9

Habilitation expresse, 4.3

Habilitation légale, 4.2

Indépendance des titulaires, 2.18

Influence indue, 4.22

 $\begin{array}{c} \text{Interdépendance des titulaires,} \\ 2.25 \end{array}$

Intérêt général, 2.8

Intérêt public, 2.8, 2.9

Interprétation restrictive, 4.3

Intervention extérieure prévue par le législateur, 4.23

Justification, 1.1

Libellé de la norme, 4.20

Ligne de conduite, 4.10

Limites matérielles, 2.5

Limites personnelles, 2.6

Limites territoriales, 2.4

Modalités d'expérience V. Exercice

Nomination du gouvernement, 5.15

Normes préétablies, 3.11

Notion, 1.1, 1.26, 1.27, 2.2

Pénalité, 3.26

Politique administrative, 4.7, 4.11

Possibilité d'agir ou de ne pas agir, 4.9

Pouvoir d'accorder un pouvoir implicite revendiqué ou de le refuser, 2.7

Prérogative, 2.12

Procédure contradictoire, 3.20

Processus décisionnel V. Décision

Réforme, 2.30

Refus d'exercice, 4.6

Restriction, 4.8, 4.11

Révision administrative, 4.26

Révision judiciaire

- Norme applicable, 2.7

Vérificateur général

 Travaux de vérification et d'enquête, 12.26

Voir aussi Acte administratif

Pouvoir exécutif, 1.1, 1.11

Application du droit administratif, 1.7, 1.8

Centralisation de

l'Administration, 5.3

Compétence, 5.19

Contrôle, 1.7, 1.11

Couronne, 5.9

Dirigeants, 1.11, 5.9

Évolution des fonctions, 5.8

Gestion de prestations

d'assurance sociale, 10.6

Imputabilité, 1.22

Interventions dans la vie économique et sociale, 1.3

Légalité, 1.7

Organes, 1.6

Pouvoir discrétionnaire, 1.27

Rôle, 16.2

Stratégie, 5.8

Voir aussi Administration publique, Gouvernement

Pouvoir gouvernemental, 1.11

Pouvoir juridictionnel, 1.11

Application du droit administratif, 1.7

Contrôle, 1.3, 1.7, 1.11

Couronne, 5.9

Indépendance, 1.11

Légalité du règlement pris par le gouvernement, 5.14

Règles de procédure, 6.9

Subordination de

l'Administration, 1.24

Voir aussi Tribunal, Tribunal administratif

Pouvoir législatif, 1.11

Application du droit administratif, 1.7

Compétence, 1.12

Contrôle, 1.3, 1.7

Couronne, 5.9

Décentralisation de

l'Administration, 5.3, 5.6, 5.7

Délégation de pouvoirs, 1.11, 1.12

Normes juridiques, 1.25

Partage des compétences, 1.12

Subordination de

l'Administration, 1.24

Voir aussi Parlement

Pouvoir lié

Caractère impératif, 4.9

Pouvoir réglementaire

Voir Règlement

Pouvoir quasi judiciaire, 3.10, 4.14, 4.18, 4.26, 4.29, 8.19, 8.23, 13.44

PPBS, 12.7, 12.8

PPP Canada inc., 13.41

Pratique administrative, 3.29

But, 2.22

Délégation du pouvoir discrétionnaire, 4.13

Égalité de traitement, 4.30

Engagement d'une autorité administrative, 2.22

Manquement, 2.22

Notes explicatives, 2.10

Paracontractuelle, 13.31

Participation de groupes d'intérêt, 2.27

Prestation sociale, 10.23

Règles non écrites, 2.22

Subvention, 14.12

Voir aussi Politique administrative

Précédent, 2.23, 3.16, 11.5

Voir aussi Jurisprudence

Prélèvement, 3.13, 9.1, 9.37

Accord de perception, 9.15

Acquittement, 9.31

Afférent à un dispositif de régulation ou d'autorisation, 6.18, 9.8, 9.9, 9.23, 9.27

Autorisation administrative, 11.9

Autorisation législative, 9.3

Avis de cotisation, 9.28, 9.31, 9.32

Caractère obligatoire dans la situation visée par la loi, 9.3

Collaboration des redevables, 9.4

Compensation, 9.34

Contenu du régime, 9.4

Contrainte judiciaire *V*. Recouvrement par voie judiciaire

Coopération intergouvernementale, 9.16

Décentralisation administrative, 9.7

Déclaration du redevable, 9.23, 9.25

- Déclaration incomplète, inexacte ou trompeuse, 9.36
- Divulgation volontaire, 9.36
- Examen, 9.26
- Interprétation, 9.26
- Rectification, 9.27
- Sanction, 9.36

Définition, 9.2, 9.3

Détermination, 9.24

Droit de recours V. Recours

Droits fondamentaux, 9.23

En contrepartie de services, 9.9

Entente de gestion privée, 13.41

Finalités d'intérêt public, 9.3

Garantie de recouvrement, 9.32

Gestion du produit, 9.22

Habilitation, 9.20

Harmonisation des règles, 9.16

Interprétation des règles, 9.4

Liquidation, 9.28

Mandataire de l'Administration, 9.21

Mesures de contrôle, 9.27

Mesures de recouvrement, 9.32, 9.33

Objet prédéterminé, 9.3

Organisation administrative, 9.18

Partage des compétences, 9.14

Pénalité V. Sanction

Périodicité des versements, 9.31

Préoccupations sociales, éthiques, économiques ou environnementales, 9.37

Procédure, 9.23

Projet de cotisation, 9.28

Projet de loi, 9.13

Rapport administratif entre le citoyen-redevable et l'État (aménagement juridique), 9.37

Recours, 9.31, 9.32, 9.35

Recouvrement par voie judiciaire, 9.33

Régime à deux paliers, 9.4

Remboursement, 9.34

Remise, 9.34

Sanction, 9.36

Somme d'argent, 9.3

Transparence, 9.25

Types, 9.5

Utilisation, 9.3

Voir aussi Droits, Redevance, Tarification

Prélèvement des collectivités autochtones, 9.11

Prélèvement des collectivités locales, 9.11

Prélèvement domanial, 9.10

Prélèvement fiscal, 3.26, 9.3, 9.4, 9.10

Accord de perception, 9.15

Affecté, 9.5

Assiette, 9.5

Caractéristiques, 9.5

Classification, 9.5

Consultation tarifée, 9.26

Cotisation d'assurance-emploi, 9.7

Décision anticipée, 4.26, 9.26

Déclaration du redevable, 9.25

- Interprétation, 9.26
- Rectification, 9.27

Définition, 9.5 Et cotisation d'assurance sociale, 9.7

Et pouvoir discrétionnaire, 9.26, 9.36

Garantie de recouvrement, 9.32

Lettre d'interprétation, 9.26

Pouvoirs d'examen, de vérification et d'enquête, 9.27

Rapport avec le mandataire commerçant, 9.30

Recours, 9.35

Règlement, 7.31

Remboursement du redevable, 9.34

Sanction, 9.36

Sans affectation particulière, 9.5

Voir aussi Fiscalité, Impôt

Prélèvement frontalier, 7.31, 9.3, 9.20

Compétence, 9.14

Déclaration du redevable, 9.25

Définition, 9.6

Détermination, 9.24

Sanction, 9.36

Prélèvement obligatoire, 9.3

Prélèvement social, 7.31, 9.3, 9.20

Définition, 9.7

Détermination, 9.24

Objectif protecteur, 9.26

Patrimoine fiduciaire d'utilité sociale, 9.22

Rapport avec le mandataire employeur, 9.29

Voir aussi Cotisation d'assurance sociale

Premier ministre

Arbitrage, 5.16

Cabinet, 5.10

Charge, 5.9, 5.10

Choix, 3.18

Concentration des pouvoirs, 5.28

Décision du gouvernement, 5.17

Lettre de mandat, 5.9

Rôle prépondérant, 5.9

Prérogative royale

Abrogation, 2.15

Acte de gouvernement, 3.18, 4.2, 5.9, 7.7

Contrôle judiciaire, 2.13, 15.4

Droits fondamentaux, 2.13

Et autorisation administrative, 11.3

Et loi, 2.14, 15.4

Conséquences juridiques,
 2.15

Passeport, 2.12

Partage des compétences, 2.12

Pouvoir discrétionnaire, 2.12, 4.2

Principe de l'égalité devant la loi (dérogation), 15.7

Remplacement, 2.15

Représentation, 4.15

Suprématie législative, 7.5

Prescription

Droits de la Couronne, 15.29, 15.32

Président du Conseil du Trésor Voir Conseil du Trésor

Président du groupe parlementaire gouvernemental, 5.11 **Prestation**, 3.2, 3.23, 9.1, 10.1, 10.35, 12.2

Compensation, 10.32

Convention de remboursement, 10.32

Coordination intergouvernementale, 10.14

Décision, 3.21, 10.17

Décision individualisée, 10.4

Décision initiale, 10.25

Décision subséquente, 10.26

Déclaration de situation, 10.28

Définition, 10.2

Délai, 10.19, 10.22

Demande, 10.19, 10.35

- Assistance au demandeur,
 10 20
- Examen, 10.22
- Réexamen, 10.29

Directive, 10.23

Droit aux prestations, 10.19

- Caractère personnel, 10.27
- Changement de situation susceptible d'influer sur le droit, 10.28, 10.30
- Conformité de la situation du prestataire aux normes légales et réglementaires, 10.28
- Équivalence entre cotisations et prestations, 10.6
- Interprétation restrictive des dispositions législatives ayant l'effet d'entraîner la perte du droit, 10.23
- Nature du droit, 10.19
- Preuve, 10.26

Durée, 10.27

Entente de gestion privée, 13.41 Interprétation des textes, 10.23 Interruption, 10.30 Mesures de contrôle, 10.28

Mission de gestion, 11.2

Mission de police, 11.2

Mission de service, 11.2

Non-recours aux prestations, 10.19, 10.35

Obligation de diligence, 10.20

Organisation administrative, 9.18, 10.17, 10.18

Partage des compétences, 10.13

Pénalité, 10.31

Perspectives nouvelles, 10.4

Pouvoir d'appréciation individualisée, 10.4

Pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral, 10.13

Pouvoir discrétionnaire, 10.4, 10.27

Pratiques informelles, 10.4

Preuve, 10.21, 10.22

- Expertise médicale, 10.24

Publication des directives et politiques, 10.23

Recours, 10.33

Recouvrement de l'indu, 10.32

Recouvrement judiciaire, 10.32

Réduction, 10.30

Régime juridique, 10.4

Renseignements personnels, 10.19

Responsabilité de l'Administration, 10.20

Sanction administrative, 10.31

Sanction pénale, 10.34

Service, 10.27

Subvention, 14.7, 14.9

Suspension, 10.30

Technologies de l'information, 10.35

Types, 10.5

Valeur, 10.27

Prestation aux militaires, 10.8, 10.20

Prestation aux travailleurs à faible revenu, 9.18, 10.9, 10.11, 10.33

Prestation d'assistance sociale

Voir Assistance sociale

Prestation d'assurance agricole, 10.12, 10.33

Prestation de promotion sociale, 10.3, 10.11, 10.17

Prestation de sécurité sociale

Définition, 10.5

Plan d'action gouvernemental visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, 10.3

Socialisation du risque, 10.5

Prestation de services, 5.20, 5.21, 5.25, 5.28, 6.1, 6.30, 11.22, 11.25, 13.10

Prestation de services de santé ou de services sociaux, 6.31

Prestation de soutien aux enfants, 9.19, 10.9, 10.17, 10.18, 10.33

Prestation fiscale pour enfant Voir Prestation de soutien aux

Prestation parentale

enfants

Voir Assurance parentale

Prestation sociale

Voir Prestation

Prêt

Voir Subvention

Prêt bancaire, 12.5

Prêt et cautionnement, 12.2

Preuve

Autorisation administrative

 Sanction administrative, 11.26

Demande de permis, 11.16 Demande de prestation sociale, 10.21, 10.22, 10.24

Prévisions budgétaires, 6.32, 12.7, 12.8, 12.10

Cycle de préparation (gouvernement du Québec), 12.8

Primauté du droit, 1.13, 1.25, 4.27, 4.33, 7.16, 10.3, 10.16, 11.23, 15.2

Principe d'écoconditionnalité, 14.12

Principe d'impartialité Voir Impartialité

Principe d'indépendance, 8.19

Principe de l'accessibilité générale

Voir Accessibilité générale

Principe de l'autorisation parlementaire

Voir Autorisation parlementaire

Principe de l'égalité de traitement, 2.23, 3.13, 4.34, 9.1

Autorisation administrative

 Processus décisionnel (approche consensuelle), 11.18

Contrat administratif, 13.5

Devant la loi, 4.27, 15.4 Discrimination positive, 4.33, 10.3

Exercice de pouvoirs susceptibles d'affecter les droits, 4.29

Non-discrimination, 4.28

Pouvoir réglementaire, 7.16

Pratique administrative, 4.30

Règlement, 7.32

Sécurité sociale, 10.15

Souveraineté du Parlement

 Incidence du fédéralisme, 15.5

Subvention, 14.9

 En droit supranational, 14.23
 Traitement national (notion), 4.31

Principe de l'égalité devant la

Application, 4.32, 15.4 Exception, 4.34, 15.6

Principe de l'habilitation, 4.2

Principe de l'optimisation des ressources

Voir Optimisation des ressources

Principe de l'unité de juridiction

Voir Unité de juridiction

Principe de la légalité, 1.25, 4.27, 15.2

Principe de précaution, 2.10, 7.17

Principe de primauté du droit Voir Primauté du droit

Principe de responsabilité ministérielle

Voir Ministre

Principe de sélectivité Voir Sélectivité

Principe du consentement à l'impôt, 9.7, 9.12

Principe du gouvernement responsable

Voir Gouvernement responsable

Principe du *level playing field*, 14 23

Prison privée, 13.41

Privatisation

Définition, 6.29 Entreprise publique, 6.29 Régime juridique, 13.40

Privilège

Biens de la Couronne, 15.31

Procédure

Notion, 1.8

Procédure administrative, 3.20, 4.24

Formalités administratives, 7.17, 16.7

Formalités essentielles, 4.25 Règles indicatives, 4.25 Utilisation de nouvelles technologies, 16.7

Procédure contradictoire, 3.13, 3.20, 11.18, 11.19, 11.25

Processus décisionnel

Voir Autorité administrative (décision), Décision administrative

Processus quasi judiciaire, 6.9, 6.12, 6.18

Procureur général

Arrêt de procédures, 4.7

Discrétion, 4.8

Initiation d'une poursuite criminelle, 2.18

Production de documents

Décision du gouvernement, 5.17 Ordonnance, 3.10

Produits de placement

Voir Placements

Programme

Entente de gestion privée, 13.41

Programme ad hoc, 14.6, 14.15

Programme budgétaire, 12.6,

Programme d'accès à l'égalité, 4.33

Programme d'aide à la production d'éthanol, 14.16

Programme d'aide aux sinistrés, 14.12, 14.15, 14.18

Programme d'aide financière Voir Aide financière

Programme d'allocation-logement Voir Allocation-logement

Programme de classes spéciales de lait, 14.24

Programme de discrimination positive

Voir Discrimination positive

Programme de promotion sociale, 4.33

Programme de stabilisation des prix

Voir Stabilisation des prix

Programme de subventions Voir Subvention

Programme des éventualités du gouvernement, 12.21

Projet de contrat, 2.20

Projet de décret, 5.17, 7.18

Projet de directive

Exigences procédurales, 2.19, 8.21

Projet de loi, 2.19, 5.10, 5.17

Notes explicatives, 2.10 Participation du citoyen, 2.31 Prélèvement, 9.13 Recommandation royale, 5.9

Projet de prévisions budgétaires, 12.7, 12.10

Projet de règlement

Adoption, 7.19

Au fédéral, 2.31, 5.10

Consensus, 2.32

Droit québécois, 7.6

Échéancier d'évaluation ou de révision. 7.17

Élaboration, 7.18

Étude d'impact, 7.18, 7.20

Évaluation prévisionnelle, 7.17

Examen, 7.19

Mémoire du gouvernement, 5.17

Participation du citoyen, 2.31

Publication, 2.31, 7.20

Promotion sociale

Voir Droit de la promotion sociale, Prestation de promotion sociale, Programme de promotion sociale

Protecteur du citoyen, 5.23, 5.26, 6.33, 9.18, 9.19, 9.35, 13.44, 14.20, 16.2, 16.6

Fonctions, 5.26 Plainte, 5.26

Protection contre l'autoincrimination, 9.27

Protection de l'environnement

Action concertée, 2.26

Budget de dépenses par programme (Tableau IV), 12.7

Limitation territoriale, 2.4

Politique d'achat, 13.21

Répercussions d'une mesure, 2.25

Subvention, 14.6, 14.12

- En droit supranational, 14.25

Protection de la dignité des personnes

Voir Dignité des personnes

Protection de la vie privée Voir Droit à la vie privée

Protection des renseignements personnels

Voir Renseignements personnels

Protection du public

Autorisation administrative, 11.8, 11.12, 11.25

Protectionnisme, 2.4, 2.28

Provisions de crédits, 12.21

- R -

Rapport annuel de gestion, 5.18, 5.21, 6.13, 6.32, 7.17, 12.3

Rapport de la Commission Gomery, 12.26, 12.28

Rapport de reddition de comptes interne, 5.21

Rapport sur le rendement, 5.18

Rapport sur les plans et priorités

Voir Rapport sur les résultats ministériels

Rapport sur les résultats ministériels, 5.18, 9.19

Rationalité bureaucratique, 1.5, 6.12, 16.2

Réadaptation professionnelle, 10.12

Recettes gouvernementales, 12.4, 12.6

Receveur général du Canada, 9.22

Gestion des finances publiques, 12.3

Rapport au Parlement, 12.26Paiement, 12.3, 12.18

Recommandation, 4.21

Action persuasive, 11.27
Appel d'offres, 13.20
Comité consultatif de lutte
contre la pauvreté et
l'exclusion sociale, 6.5
Comité des priorités, 5.11, 12.8
Comité du Conseil exécutif, 5.17
Comité mixte d'examen de la

réglementation, 7.23 Commission d'enquête, 5.27 Conseil du statut de la femme,

6.5 Conseil du Trésor, 5.12, 5.17, 12.16, 13.10

Décision du TCCE sur la plainte, 6.15

Du ministre compétent, 6.27, 7.16, 7.18

Du Premier ministre, 5.9, 5.13, 5.17

Enquête assortie de recommandations, 3.9

Forum de la population, 6.32 Influence indue, 4.22 Organe de contrôle, 5.26 Organisation de services communs (OSC), 13.10

Organisme consultatif, 6.2, 6.4

Procédure contradictoire, 6.11

Projet des prévisions budgétaires, 12.2

Subvention, 14.13

Texte réglementaire (exclusion), 7.7

Vérificateur général, 12.8, 14.27

Reconnaissance

Voir Autorisation administrative

Recours

Autorisation administrative, 11.20, 11.26 Contrat administratif, 13.34 Entente de gestion privée d'un service public, 13.44 Prélèvement, 9.35 Prestation, 10.33 Soumissionnaire évincé, 13.23 Subvention, 14.16, 14.20 Tribunal administratif, 6.10

Recours extraordinaires

Immunité de la Couronne, 15.33

Reddition de comptes, 5.3, 5.18, 5.21, 5.25, 6.6, 6.28, 9.18, 12.3, 12.28

Redevable

Interprétation, 9.23 Voir aussi **Prélèvement**

Redevance, 3.13, 7.31, 9.3, 9.7, 9.10, 11.6

Afférente à un dispositif de régulation ou d'autorisation, 6.18, 9.8, 9.9, 9.23, 9.27

Définition, 9.8

Redevance hydraulique, 12.6

Redevance règlementaire, 9.8, 9.9

Réduction des inégalités

Voir Croissance et réduction des inégalités, Droit des inégalités

Référendum, 4.23, 5.23, 5.28, 9.37

Régie de l'assurance maladie du Québec, 6.6, 10.17

Régie de l'énergie, 6.11

Régie des marchés agricoles et alimentaires, 14.24

Régie du logement, 6.11

Régie régionale de la santé et des services sociaux, 5.5, 6.32

Voir aussi Agence régionale de la santé et des services sociaux

Régime d'assistance sociale

Voir Assistance sociale

Régime de pensions du Canada, 9.7, 9.16, 9.19, 9.22, 9.34, 10.15, 10.19

Régime de péréquation

Voir Péréquation

Régime de rentes du Québec, 9.7, 9.16, 9.18, 9.35, 10.6

Régime de stabilisation des prix

Subvention d'assistance économique, 14.6

Règle audi alteram partem

Voir Droit d'être entendu

Règle de conduite

Voir Directive

Règle de l'égalité de traitement

Voir Principe de l'égalité de traitement

Règle de la non-discrimination

Voir Non-discrimination

Règle de la soumission volontaire de la Couronne à la loi

Nature et portée, 15.8

Personnes ou organismes pouvant invoquer la règle, 15.16 Reconnaissance législative, 15.9

Règle de régie interne

Voir Directive de régie interne

Règle delegatus non potest delegare

Actes visés, 4.17

Conséquences pratiques, 4.14

Délégation illégale d'un pouvoir discrétionnaire, 4.13

Et représentation, 4.15

Mandat apparent, 4.16

Notion, 4.13

Voir aussi Sous-délégation

Règle *nemo judex in sua causa*, 8.23

Droits fondamentaux, 7.32

5.17, 7.21

Effet rétroactif, 7.29

Édiction, 3.15, 4.7, 4.9, 4.23,

Encadrement du pouvoir discrétionnaire, 2.7, 3.3, 4.25 Entrée en vigueur, 7.21 Et directive, 3.16, 7.8, 8.3, 8.31 Et loi, 7.3, 7.26 Et pouvoir discrétionnaire, 7.26, 7.28 Évaluation législative, 7.23 Exercice non significatif du pouvoir réglementaire, 7.28 Exigences procédurales, 3.15 Finalité, 7.27 Habilitation donnée par la loi V. Loi habilitante Habilitation générale, 7.9, 7.26, 7.27 Habilitation implicite, 7.14 Habilitation indirecte, 7.13 Habilitation spéciale, 7.9, 7.26, 7.27 Habilitation visant un objet, 7.10Habilitation visant une finalité, 7.12 Habilitation visant une matière, Identité entre loi et règlement V. Similitude entre loi et règlement Imprécision, 7.28, 7.32, 7.33 Infraction V. Caractère pénal Interprétation, 2.10, 2.11 Loi habilitante, 2.2, 2.10, 2.11, 7.4, 7.26 Mission de police, 11.2 Modification, 7.26 Non-conformité à la Constitution, 5.14 Non-discrimination, 4.28 Non-exercice du pouvoir régle-

mentaire, 7.28

Non-rétroactivité V. Effet rétroactif

Norme V. Acte normatif

Pouvoir de l'Administration, 1.27, 11.2

Pouvoir du gouvernement, 5.14, 7.16

Présomption de cohérence et d'harmonie, 7.26

Présomption de validité, 7.24

Primauté, 8.20

Principe de l'égalité devant la loi, 4.32

Pouvoirs réglementaires prévus dans la loi, 2.10

Procédure d'adoption V. Adoption

Processus réglementaire, 7.17, 7.26

Publication, 3.15, 3.29, 7.17, 7.21, 8.3

Refonte, 7.21

Régime des actes réglementaires de l'administration en droit fédéral (schémas), 7.7

Remplacement, 7.26

Renvoi, 7.21, 7.28

Rôle, 2.11

Sanction V. Caractère pénal

Similitude entre loi et règlement, 7.5

Source du droit administratif, 1.5

Subdélégation de pouvoir, 7.28

Subordination à la loi, 7.5, 7.26

Suprématie législative, 7.5

Titulaire du pouvoir réglementaire, 7.16

Tutelle V. Contrôle de tutelle

Voir aussi Projet de règlement

Règlement de régie interne, 3.15

Règlement municipal Voir Municipalité

Réglementation, 16.5

Contrat administratif, 12.16

Cycle de vie, 5.17

Politique (fédérale), 2.31, 7.17, 7.20

- Directive du Cabinet, 7.17
- Étude d'impact, 7.17
- Mise en œuvre par le Secrétariat du Conseil du Trésor, 5.12

Politique d'allégement réglementaire (Québec), 5.10, 5.17, 7.17, 7.34, 9.37, 16.5

Politique de réglementation, 5.10, 7.17, 7.34

Réforme, 7.17

Réglementation intelligente, 2.30, 5.17, 7.17

Règles budgétaires

Annualité budgétaire, 12.6

Approbation du Conseil du Trésor, 12.6

Document budgétaire, 12.6, 12.9

Établissement de santé et d'éducation, 12.6

Fonds consolidé du revenu, 12.6

Fonds qui échappent au contrôle du Parlement, 12.8

Imputabilité, 12.6

Loi cadre, 12.6

Moyens externes d'ajustement budgétaire, 12.21

Paiements de transfert, 12.6

Plan financier pluriannuel, 12.8

PPBS, 12.7, 12.8

Présentation budgétaire, 12.6

Prévisions budgétaires détaillées, 12.8

Projet de prévisions budgétaires, 12.7, 12.10, 12.11

Reconnaissance judiciaire, 8.14

Revue des programmes, 12.8

Spécialité budgétaire, 12.6

Unité budgétaire, 12.6

Universalité budgétaire, 12.6

Voir aussi Crédits

Règles de pratique, 3.15

Règles de procédure

Voir Procédure administrative

Règles indicatives

Voir Procédure administrative

Règles volontaires

Voir Pratique administrative

Régulation, 6.16, 6.22, 9.8, 11.17

Voir aussi Autorégulation, Déréglementation, Organisme de régulation

Régulation économique

Voir Organisme de régulation économique

Reine

Voir Couronne, Monarchie

Remboursement

Prélèvement, 9.34

Remise

Prélèvement, 9.34

Renseignements confidentiels

Autorisation administrative

 Caractère confidentiel des renseignements fournis par le demandeur, 11.17, 11.27

Conciliation, 6.12

Conflit d'intérêts, 5.18

Conseil privé, 5.17

Divulgation des renseignements commerciaux communiqués au TCCE à titre confidentiel, 6.15

Divulgation non autorisée

Sanction pénale, 9.36

Documents de la Couronne

 Privilège de confidentialité, 15.39

Fonctions de surveillance et d'enquête de la Commission d'accès à l'information

 Respect du droit d'accès et de la confidentialité, 5.26

Immunité de la Couronne, 15.39

Période des questions à l'Assemblée nationale ou au Parlement

 Nécessité de conserver la confidentialité de certaines informations, 12.26

Pouvoir de la CNESST d'exiger et de conserver des renseignements confidentiels sur les individus et les entreprises, 6.7

Processus d'élaboration des projets de loi fiscale, 9.13

Rapport du sous-ministre, 5.20 Renseignements du cabinet

Ordonnance de production, 15.39

Renseignements fournis par les redevables, 9.24

Renseignements personnels, 5.23, 5.26, 10.19

Renseignements sur les activités commerciales ou industrielles, 9.24

Répartition des tâches, 5.11

Renseignements personnels

Caractère confidentiel, 5.23, 5.26, 10.19 Entente de gestion privée d'un service public, 13.44

Protection, 2.8, 5.26, 10.19

Renvoi, 7.28

Représentation

Et délégation, 4.15 Mandat apparent, 4.16

Réquisition, 3.18

Réseau local de services, 6.30

Réseau routier, 6.20, 6.28 Péage, 9.9, 13.44

Réserve indienne

Création, 3.18

Responsabilité administrative, 12.6, 12.11, 12.26, 12.28, 13.43, 13.44, 16.2

Responsabilité civile de la Couronne, 15.35, 15.36

Responsabilité civile médicale, 10.8

Responsabilité contractuelle ou délictuelle, 13.24, 13.25, 13.35

Responsabilité de droit commun, 13.35

Responsabilité ministérielle Voir Ministre

Responsabilité pénale, 5.18, 7.33, 9.27, 15.37

Responsabilité quinquennale, 13.35

Responsabilité sociale de l'entreprise, 10.5, 10.11

Ressources collectives, 16.1

Résumé de l'étude d'impact de la réglementation (REIR), 7.20, 7.21, 7.27

Retraite Québec, 6.6, 10.17

Revenu de citoyenneté, 10.9

Revenu minimum garanti, 10.9

Révision administrative

Modalités, 4.26, 11.20 Objet, 4.26 Subvention, 14.20

Royaume-Uni, 1.13, 2.4, 12.6, 13.41

Rule of law

Voir Primauté du droit, Principe de légalité

-S-

Saisie

Voir Perquisition et saisie

Saisie administrative, 3.10, 11.26

Saisie-arrêt

Biens de la Couronne, 15.30

Sanction administrative, 3.26, 8.7, 8.30, 9.36, 10.30, 10.31, 11.2, 11.25, 11.26, 11.27, 14.19

Sanction disciplinaire, 3.27, 6.11, 8.11, 11.26

Sanction pénale, 7.33, 10.31, 9.27, 9.36, 10.19, 10.34, 11.25, 11.27, 14.19, 15.37

Scandale financier

Scandale des commandites, 12.26, 12.28

Secret commercial, 11.17, 11.25

Secret fiscal, 9.25

Secret gouvernemental, 5.17, 16.6

Secret industriel, 11.17

Secrétaire d'État, 5.9

Secrétaire général et greffier du Conseil exécutif, 5.10

Secrétaire parlementaire, 5.18

Secrétariat aux emplois supérieurs

Recrutement et sélection de dirigeants et membres d'organismes, 5.15

Secrétariat du Conseil exécutif, 7.19

Secrétariat du Conseil du Trésor

Voir Conseil du Trésor

Sécurité du revenu. 12.4

Voir aussi Aide sociale, Assistance sociale, Assurance sociale

Sécurité sociale

Convention internationale, 10.15

Définition, 10.5

Droit à la sécurité sociale, 10.3, 10.4, 10.16, 10.27

Transfert universel, 10.7

Voir aussi Assistance sociale, Assurance agricole, Indemnisation sociale, Prestation de sécurité sociale, Technique de sécurité sociale

Sélectivité, 10.5, 10.9

Sénat, 5.23

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs, 6.8

Service de police

Entente de gestion privée, 13.41

Service des achats du gouvernement du Québec

Voir Centre des services partagés du Québec

Service public

Contrat de fournitures, 3.24
Désengagement, 13.42
Droits perçus, 12.4
Entente de gestion privée, 13.41
Prestation électronique, 16.7
Service offert par une entreprise, 13.42
Tarification, 12.6

Services aéroportuaires et de navigation aérienne civile, 13.43

Services de santé et services sociaux

Droit des services sociaux, 10.4 Plan d'action gouvernemental visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale,

Prestation de services, 6.31Réformes, 6.30Services assurés, 10.7

Services hospitaliers, 10.7, 13.41

Services sociaux

10.3

Voir Services de santé et services sociaux

Sidbec, 6.24

Sinistre

Voir Programme d'aide aux sinistrés

Société canadienne des postes, 13.42

Société civile, 1.17

Rapports triangulaires entre État, acteurs économiques et société civile, 1.17

Société d'État

Voir Entreprise publique

Société d'habitation du Québec, 10.11

Société de développement du Cap-Breton, 6.24

Société de financement agricole, 6.24

Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), 3.21, 9.7, 9.22, 9.23, 12.6

Délégation des pouvoirs d'autorisations administratives, 13.41

Prélèvement, 9.19 Prestation, 10.17

Société des établissements de plein air du Québec, 6.24

Société des traversiers du Québec

Assujettissement à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, 6.28

Création, 6.28

Mandataire de l'État, 6.28

Fonctionnement, 6.28

Mécanismes de tutelle, 6.28

Mission, 6.28

Organisation, 6.28

Société du Grand Théâtre de Québec, 6.6

Société financière agricole, 14.12

Société immobilière du Québec, 6.7

Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches, 6.24

Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires, 6.25

Société québécoise des infrastructures (SQI)

Assujettissement à la *Loi sur la* gouvernance des sociétés d'État, 6.7

Conseil d'administration (administrateurs indépendants), 6.7

Création, 6.7

Mission, 6.7

Société Radio-Canada, 1.17, 6.24, 15.22

Solidarité sociale, 10.5, 10.9

Soquip, 6.24

Soumission

Addenda, 13.19

Amendement, 13.19

Analyse, 13.20

- Critères facultatifs, 13.20
- Critères socio-économiques, 13.20
- Tables de décisions, 13.20

Code des soumissions, 13.17

Comité de sélection, 13.20

Contenu, 13.17

Décision de l'Administration, 13.20, 13.22

Définition, 13.16

Dépôt, 13.16, 13.19

Durée de validité, 13.16

Erreur, 13.18

Interprétation, 13.18

Irrégularités, 13.19, 13.20

Marchandage, 13.20

Motifs permettant d'écarter une soumission, 13.19

Obligations contractuelles, 13.16

Ouverture, 13.20

Prix, 13.20

Règle du choix de la soumission la plus basse, 13.20

Rejet général, 13.20

Retrait du soumissionnaire, 13.19

Vice de consentement, 13.18

Voir aussi Appel d'offres

Soumission publique

Voir Appel d'offres

Soumissionnaire

Droits, 13.23

Obligations, 13.23

Recours du soumissionnaire évincé, 13.23

Rejet de la candidature

 Avis avant l'attribution du marché, 13.23

Remplacement, 13.20

Sous-délégation

Habilitation constitutionnelle, 4.19, 7.16

Habilitation législative, 4.18

Sous-ministre, 5.10

Administrateur des comptes, 5.18

Avantages et garanties, 5.15

Conflit d'intérêts, 5.20

Désignation, 5.15

Fonctions, 5.20, 5.21

Hiérarchie, 4.23

Imputabilité, 5.18, 5.20

Nomination de fonctionnaires, 5.20

Pouvoir administratif, 4.14

Sous-ministre adjoint, 5.20

Sous-ministre associé, 5.20

Sous-ministre délégué, 5.20

Souveraineté nationale, 1.19, 2.29, 5.9

Spécialité budgétaire, 12.6

Stabilisation des prix, 14.6, 14.23

Stratégie, 5.8

Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, 1.18, 5.8, 5.17, 10.3, 10.10, 10.11, 10.16, 10.17

Substitution de normes, 7.16, 11.23

Subvention, 1.5, 3.2, 12.2, 12.7, 14.1

Absence de recours administratifs, 14.20

Acte, 14.4, 14.7, 14.12

- Inexistence légale, 14.19

Acte administratif, 14.19

Acte mixte, 14.7, 14.9

Acte unilatéral, 3.23, 14.7

Aides financières ponctuelles, 14.6

Antérieure, 14.12

Arbitrage, 14.20

Avantages, 14.2, 14.27

Avis, 14.13

Bénéfice, 14.5

Cadre juridique *V.* Régime juridique

 $Charte\ des\ droits,\,14.9,\,14.11$

Clause pénale, 14.19

Commerce interprovincial, 14.11

Conciliation, 14.20

Conditions, 8.1

Conditions d'admissibilité, 14.12

- Conditions particulières, 14.12, 14.15
- Interprétation, 14.12
- Vérification, 14.13, 14.17

Conditions de formation, 14.7

Conditions exigeant l'obtention d'un appui financier, 14.12

Contrat d'adhésion, 14.7, 14.10, 14.20

Contrat synallagmatique, 14.7, 14.27

Contrepartie directe ou indirecte, 14.5

Coûts, 14.2, 14.27

Décision d'octroi V. Octroi

Défaut de fournir les renseignements exigés ou les documents pertinents, 14.12

Définition, 14.5, 14.7

Délai, 14.2

 Programmes impliquant différentes institutions publiques et privées, 14.2

Dépendance, 14.2

Détournement de fonds, 14.19

Devoir d'agir équitablement V. Équité

Dommages-intérêts forfaitaires, 14.19

Droit à l'égalité, 14.9

Droits et obligations du bénéficiaire, 14.15, 14.17

Enrichissement sans cause, 14.16

Entente administrative, 14.27 - Publicité, 14.27 Entente auxiliaire, 14.7 Équité, 14.9, 14.19 Équité contractuelle, 14.10, 14.19 Équité procédurale, 14.14, 14.19 Erreur, 14.19 Étapes préalables à la décision, 14.13 Étude préalable des coûts-avantages, 14.26 Évaluation des programmes, 14.27Exception d'inexécution, 14.19 Exécution forcée, 14.19 Expertise, 14.12 Favoritisme, 14.2 Finalité, 14.5, 14.7 Forme, 14.5, 14.8 Fraude, 14.19 Importance, 14.2 Inexécution des obligations, 14.19 Insécurité, 14.2 Intérêt général, 2.8 Intérêt public, 14.5, 14.12, 14.26 Lacunes, 14.27 Langue, 14.12 Lois d'application générale en matière de finances publiques, 14.4 Lois sur les crédits, 14.4, 14.6, 14.27Lois sur les droits de la personne, 14.4 Mécanisme de révision perma-

nente, 14.27

Mesures complémentaires ou solutions de rechange, 14.26

Mission de développement, 11.2

Modification, 14.15, 14.18 Motifs de retrait, 14.18, 14.19 Moyen d'action gouvernementale, 14.26 Moyens de contrôle, 14.17, 14.27 Non-discrimination, 14.11 Non-participation à d'autres programmes, 14.12 Nullité, 14.15 Objectifs, 14.2, 14.12 Obligations contractuelles, 14.7 Obligations du subventionnaire, 14.15 Obligations du subventionné, 14.15 Octroi, 3.23, 14.7, 14.8, 14.14, 14.15 Optimisation des ressources, 14.27 Partenariat, 14.7 Partenariat public-privé, 14.27 Pouvoir discrétionnaire, 14.7, 14.9, 14.19, 14.20, 14.24 Présélection, 14.13 Principe d'écoconditionnalité, 14.12 Principe de l'égalité de traitement, 14.9 Procédure, 14.8, 14.15 Procédure d'octroi V. Octroi Programme de subventions, 14.2, 14.6, 14.7, 14.11, 14.23, 14.24, 14.26 Protection de l'environnement, 14.6, 14.12 Publicité, 14.15 Qualification juridique, 14.7, 14.19, 14.27 Rapport final, 14.17 Recours, 14.16, 14.20 Recours hiérarchique, 14.20

Recours judiciaire, 14.20 Recours politique, 14.20 Réduction des obligations, 14.19 Réévaluation continue, 14.27 Régime juridique, 14.4, 14.5, 14.8, 14.27 Règles, 3.23, 12.16, 14.15 Règles de mise en œuvre, 14.15 Règles de procédure, 14.8 Remboursement, 14.15 Renouvellement, 14.16, 14.17 Expectative raisonnable, 14.16 - Mesures d'évaluation et de contrôle, 14.17 - Règle de la disponibilité des fonds, 14.16 Résiliation pour non-respect des conditions, 14.19 Ressources matérielles, 14.12 Restructuration et révision du programme, 14.18 Retrait en vertu du texte habilitant, 14.18 Retrait selon les principes du

droit civil ou du droit admi-

Révision administrative, 14.20

Situation financière, 14.12

Statut des personnes morales,

Subvention pour fins de cons-

Textes habilitants, 14.4, 14.7,

Sources du droit, 14.4

- Appel d'offres, 14.15

nistratif, 14.19

Rôle du juriste, 14.3

Sanction, 14.19

Sélection, 14.13

14.12

Types, 14.6

truction

14.19, 14.20

Utilisation, 14.2, 14.19, 14.26, 14.27 Vente des biens (restrictions), 14.2 Vérificateur général, 14.17, 14.27 Vérification, 14.17 Vice de consentement, 14.19 Zones franches, 14.27 Voir aussi Mesure d'assistance financière, Subvention en droit supranational Subvention administrative, 14.6, 14.12 Subvention d'assistance économique, 14.6, 14.12 Subvention de développement, 14.6, 14.7, 14.12 Subvention de recherche, 14.6, 14.7, 14.12 Subvention en droit supranational Accord sur les subventions (OMC), 14.4, 14.5, 14.21 ALENA, 14.21 Catégories, 14.23 Code des subventions, 14.22, 14.23 Contestation, 14.23 Critère de la spécificité, 14.24 Définition, 14.23 Dommage, 14.24 Dumping environnemental, 14.25 Effets défavorables pour les intérêts d'une autre partie,

14.23

Évolution, 14.25

Exonération des droits ou taxes en faveur d'un produit exporté, 14.23

Formes, 14.23

GATT, 14.21

Illégalité, 14.24

Illégitimité, 14.24

Influence du droit supranational, 14.21

Jurisprudence, 14.24

OMC *V.* Accord sur les subventions (OMC)

Pouvoir discrétionnaire, 14.24

Principe de l'accessibilité générale, 14.23, 14.24

Principe de l'égalité de traitement, 14.23

Principe du *level playing field*, 14.23

Programme de classes spéciales de lait, 14.24

Prohibition, 14.23, 14.24

Protection de l'environnement, 14.25

Régime juridique, 14.25

Secteur agricole, 14.23, 14.24

Source du droit des subventions, 14.4

Subvention réputée exister, 14.23

Subvention intergouvernementale, 14.6, 14.12

Subvention-prestations, 14.7, 14.9

Supplément pour enfant handicapé, 10.8, 10.17, 10.33

Surplus budgétaire, 2.16

Système d'unité de juridiction Voir Unité de juridiction

Système électoral, 5.9

Système politique

Subordination de l'Administration, 1.22, 1.25

- T -

Tarification, 3.13, 5.21, 6.18, 9.24

Définition, 9.9

Entente de gestion privée d'un service public, 13.44

Organisation de services communs (OSC), 13.10

Tarif des douanes, 9.6

Taxation

Interprétation, 9.5

Partage des compétences, 9.14

Sources de revenus de l'État, 12.4

Voir aussi Impôt, Prélèvement

Taxe, 3.13, 8.30, 9.5, 12.4

Taxe de vente du Québec (TVQ), 9.14, 9.21, 9.35, 11.9

Taxe sur les produits et services (TPS), 6.26, 9.5, 9.14, 9.21, 9.23, 9.30, 9.35

Technique de l'indemnisation sociale

Voir Indemnisation sociale

Technique de sécurité sociale

Voir Sécurité sociale

Technique du transfert universel

Voir Transfert universel

Témoignage

Immunité de la Couronne, 15.39

Témoin

Ordonnance, 3.10

Terre publique

Location ou vente, 13.40 Voir aussi **Domaine public**

Territoire étatique

Autorisation administrative, 11.10 Étendue, 3.18

Territoires du Nord-Ouest, 5.5

Texte réglementaire

Contrôle du Parlement, 7.23 Imprécision, 7.28 Notion, 7.7 Publication, 7.21 Voir aussi **Règlement**

Théorie de l'« inconsistency », 2.22

Théorie de « *legitimate* expectation », 2.22

Théorie des Pouvoirs

Chartes constitutionnelles, 1.11
Confusion des pouvoirs, 1.11
État de droit, 1.25
État démocratique, 1.18
Fédéralisme, 1.12
Séparation des pouvoirs, 1.11

Titres

Voir Émission et vente de titres

Traité, 3.18

Traitement national

Droit supranational, 4.31, 4.34, 14.23

Transfert de fonds fédéraux Voir Paiements de transfert

Transfert universel, 9.7, 10.7, 10.9

Transition énergétique, 5.8

Transition énergétique Québec, 6.6

Trésor public, 9.3, 9.22

Tribunal administratif

Catégorie, 6.8 Compétence, 6.10, 6.14, 7.25 Composition, 6.11 Création, 6.9 Décision, 2.23, 3.20

Décision administrative discrétionnaire, 6.10

Droits fondamentaux, 6.10 Fonction juridictionnelle, 6.9, 11.20

Inamovibilité des membres, 6.11

Notion, 6.8, 6.9

Ordre de sursis à exécuter, 3.10 Pouvoir réglementaire, 7.16 Qualification professionnelle des membres, 6.11

Rapport avec les autres organes de l'Administration, 6.13

Rapport avec les tribunaux judiciaires *V*. Compétence

Règles de procédure, 6.9, 6.12

- Adaptabilité, 6.12
- Intégration au processus administratif, 6.12
- Non-formalisme, 6.12
- Réduction ou résolution non contentieuse des différends, 6.12
- Technologies de l'information, 6.12

Révision, 6.10

Sécurité financière des membres, 6.11

Système juridique de la Grande-Bretagne, 6.8

Tribunal administratif des marchés financiers, 6.8

Tribunal administratif du Québec, 6.8, 9.1

Compétence, 6.15, 6.32

Composition, 6.11

Création, 6.15

Droit d'appel, 3.21

Effectif, 6.15

Expertise, 6.15

Frais, 12.6

Organisation, 6.15

Pouvoir discrétionnaire, 4.4

Pouvoirs, 6.15

Procédure, 6.15

Recours en matière de prestation, 10.33

Règles de justice naturelle, 4.29

Règles de procédure, 6.15

Sections, 6.15

Tribunal administratif du travail, 6.8

Composition, 6.11

Droit d'appel, 3.21, 9.35

Pouvoir discrétionnaire, 4.4

Recours, 10.33

Tribunal canadien des droits de la personne, 5.26, 6.8

Tribunal canadien du commerce extérieur

Appel en matière de prélève-

ment, 9.35

Audience, 6.15

Compétence, 6.15, 9.6

Composition, 6.15

Création, 6.15

Tribunal d'appel des transports du Canada, 6.8

Tribunal de la concurrence, 6.8

Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes repréhensibles, 5.20, 6.8

Tribunal de la sécurité sociale (TSS), 6.8, 10.33

Tribunal des Anciens combattants, 6.8, 10.33

Tribunal des professions, 6.21

Tribunal des revendications particulières, 6.8

Tribunal judiciaire, 1.5, 1.11

Acte pris en vertu d'un pouvoir discrétionnaire large, 3.19

Constitutionnalité de l'action gouvernementale, 1.13

Contrôle budgétaire, 12.27

Contrôle de la prérogative, 2.13 Contrôle de la réglementation, 7.24

Décision, 3.28

Existence d'une convention constitutionnelle, 2.17

Fonctions, 6.9

Interprétation

- D'une entente liant le pouvoir discrétionnaire d'une autorité, 4.12
- De la notion d'intérêt public,
 2.9
- Des lois, 2.10
- Du pouvoir discrétionnaire, 4.3

Légalité de l'action gouvernementale, 5.23, 6.14

Mandataire de la Couronne, 15.21

Pratique administrative, 2.22 Rapport avec les tribunaux administratifs, 6.14

Attitude de déférence ou de retenue, 6.14

Recouvrement de prestations, 10.32

Recouvrement des créances de la Couronne, 9.33

Refus d'exercer une compétence, 4.6

Source du droit, 1.25

Subordination de

l'Administration, 1.24

Voir aussi Pouvoir juridictionnel

Tutelle, 3.12, 5.3, 5.16, 6.9

Collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP), 6.32

Directive, 11.12

Entreprise publique, 6.27

- Privatisation, 6.29

Établissement de santé et de services sociaux, 6.32

Pouvoir du ministre, 5.18, 6.32

Procédés, 5.6

Règlement, 7.22

- U -

Union (régime de l'), 1.14

Union européenne (UE), 2.4, 2.28, 2.29, 4.31, 12.6 Directive, 8.32

Unité autonome de service, 5.21, 6.6, 6.32

Délégation de pouvoirs, 5.22

Unité budgétaire, 12.6

Unité de juridiction, 1.20, 6.9, 7.24

Universalité

Notion, 10.5

Transfert universel (technique), 10.7

Universalité budgétaire, 12.6

Universalité contributive, 10.5

Universalité non contributive, 10.5

Université du Québec, 6.30

- V -

Vente par encan, 13.40

Vérificateur général, 5.23, 6.33 Adjoint, 5.23, 5.25 Budgets du Parlement, 12.26 Contrôle *a posteriori* du budget, 12.26

Contrôle de la mise en œuvre des politiques de développement durable, 5.25, 12.26

Demande du gouvernement ou du Conseil du trésor, 12.26

Droit d'accès aux renseignements, 12.26

Entente de gestion privée d'un service public, 13.44

Entreprise publique, 6.27, 12.26 Fonctions, 5.25, 12.3, 12.26, 12.28

Fonds publics qui échappent au contrôle du Parlement, 12.8

Gestion des dépenses, 12.8

Gestion des finances publiques, 12.3, 12.6

Immunité, 12.26

Optimisation des ressources, 12.26

Pouvoirs, 12.26, 12.28

Rapport, 12.26

Recommandation, 12.8, 14.27

Subvention, 14.17, 14.27

Système central de planification, 12.8

Travaux de vérification et d'enquête, 6.27, 12.26

Vidéosurveillance, 10.28

Violation du domicile, 10.28

-W-

Whip, 5.11

- Y -

Yukon, 5.5